Réflexions sur la typologie des tombes à inhumation : restitution des dispositifs et interprétations chrono-culturelles

Frédérique Blaizot*

Mots clés : *sépultures à inhumation, anthropologie de terrain, typologie funéraire, typochronologie.*

Key words: *burials, physical anthropology fieldwork, funerary typology, typo-chronology*

Mots clés : *Sépultures à inhumation, anthropologie de terrain, typologie funéraire, typochronologie.*

Résumé : ***L****es méthodes d'analyse en anthropologie de terrain constituent un outil fondamental pour la restitution des architectures funéraires (identification, morphologie et modalités de construction des contenants de bois et des aménagements de la fosse, modalités de dépôt du corps et de son contenant éventuel, etc). Correctement employées, elles contribuent à enrichir les typochronologies régionales, en révélant des dispositifs extrêmement variés. L'objectif des études de cas développées ici est de réfléchir à la notion de typologie dans le cas d'une sépulture, et plus particulièrement de s'interroger sur le potentiel de nos outils d'analyse. Il convient notamment d'en évaluer les ambiguïtés et de rappeler que ceux-ci permettent avant tout un classement des distorsions taphonomiques qui ne se rapportent pas directement à une réalité architecturale donnée. Les difficultés rencontrées lors du passage à la restitution du dispositif funéraire nous invitent à faire de cette réflexion la priorité actuelle de l'anthropologie de terrain et à soutenir les interventions en contexte documenté.*

Summary: ***Reflections on the typology of graves: means of chrono-cultural interpretation.*** *Methods of analysis in physical anthropology fieldwork constitute fundamental tools for reconstituting funerary architecture (grave pit features, modes of construction, body positioning and possible coffin arrangements). Used correctly, these methods help to build regional typo-chronologies, revealing extremely varied customs. The aim of the case studies presented here is to reflect upon the notion of typology regarding a grave, and more particularly to question the potential of our analytical tools. It is fitting to evaluate ambiguities and to bear in mind that above all these notions allow a classification of taphonomical distortions that are not directly related to a given architectural reality. Problems encountered when*

* Inrap, Rhône-Alpes-Auvergne – UMR 5199, PACEA, Laboratoire d'Anthropologie des Populations du Passé, Université Bordeaux 1.

attempting to reconstitute funerary arrangements indicate that this theme of reflection should be the current priority for anthropological fieldwork, as should supporting excavations in documented contexts.

Résumé : ***L****es méthodes d'analyse en anthropologie de terrain constituent un outil fondamental pour la restitution des architectures funéraires (identification, morphologie et modalités de construction des contenants de bois et des aménagements de la fosse à l'aide de bois, modalités de dépôt du corps et de son contenant éventuel, etc). Correctement employées, elles contribuent à enrichir les typochronologies régionales, en révélant des dispositifs extrêmement variés. L'objectif des études de cas développées ici est de réfléchir à la notion de typologie dans le cas d'une sépulture, et plus particulièrement de s'interroger sur le potentiel de nos outils d'analyse. Il convient notamment d'en évaluer les ambiguïtés et de rappeler que ceux-ci permettent avant tout un classement des distorsions taphonomiques qui ne se rapportent pas directement à une réalité architecturale donnée. Les difficultés rencontrées lors du passage à la restitution du dispositif funéraire nous invitent à faire de cette réflexion la priorité actuelle de l'anthropologie de terrain et à soutenir les interventions en contexte documenté.*

Établir une typologie des sépultures a très vite été l'un des objectifs majeurs de l'archéologie. Les modes de construction de la tombe ont été étudiés dans la triple perspective de retracer l'évolution des pratiques funéraires, d'identifier des identités régionales et de différencier les individus ou les groupes d'individus en termes de statuts au sein des sociétés. La typologie s'est avant tout appuyée sur les éléments conservés de l'architecture et les associations de mobilier, et de ce fait, toutes les sépultures qui ne possèdent ni traits formels distinctifs apparents, ni mobilier lui échappaient. Les avancées réalisées ces quinze dernières années dans le domaine de l'étude des sépultures, notamment au moyen de l'une de ses articulations majeures « l'anthropologie de terrain »[1] offrent de nouveaux outils à la restitution des dispositifs funéraires. La typologie des sépultures commence tout juste à sortir de ses impasses descriptives, puisque les méthodes de l'anthropologie de terrain permettent une restitution des types de tombes qui n'est plus fondée uniquement sur les caractéristiques extrinsèques de la sépulture à savoir la forme de la fosse et les matériaux non périssables (blocs, maçonneries, clous…), mais aussi sur des données latentes qui procèdent d'une analyse du squelette *in situ*. Il n'est cependant pas question de minimiser les données essentielles que représentent les vestiges mobiliers et immobiliers conservés ; il s'agit au contraire de préciser et d'enrichir les larges catégories mises en évidence par les caractères apparents de la tombe et dont la pertinence se révèle globalement démontrée au fur et à mesure que les corpus augmentent[2] par des distinctions opérées au sein de chaque type grâce aux méthodes actuelles d'analyse.

La typologie est une construction qui organise un ensemble de paramètres dans l'objectif de classer les vestiges selon une problématique. Tout le problème de la définition d'une pratique culturelle est de sélectionner les paramètres et de leur attribuer un sens, exercice relativement périlleux en archéologie funéraire où le rituel comprend *a priori* plusieurs étapes, plusieurs lieux, et donc plusieurs marqueurs. Par ailleurs, le principe sur

1. DUDAY 1978, 1981, 1986, 1990, 1995, 2005a, 2005b.

2. L'impulsion fut donnée dans les années 1980 par Michel Colardelle puis par Claude Raynaud et Marc Durand, qui ont respectivement réuni d'importants corpus rhône-alpins (COLARDELLE 1983), languedociens (RAYNAUD 1987) et franciliens (DURAND 1988). Les dernières synthèses régionales ont été publiées dans les actes du colloque ARCHEA de 1994 (GALINIÉ et ZADORA-RIO (dir.) 1996) et, pour le haut Moyen Âge de la vallée du Rhône, dans le cadre d'un article portant sur les sépultures rurales (BLAIZOT 2006).

lequel repose l'étude des sépultures et des espaces sépulcraux est que l'appareil funéraire (construction, disposition et équipement) correspond à un ensemble de codes socio-culturels propres à une époque. Dans la perspective qui, pour l'archéologue, consiste à identifier les moyens matériels mis en œuvre pour ritualiser un événement à la fois biologique et social, tout élément recueilli est susceptible de porter une double dimension, technique et symbolique, destinée à alimenter l'étude des sociétés. Ainsi, définir la typologie d'une pratique demande de prendre en compte non seulement l'architecture, mais l'intégralité du dispositif, à savoir l'attitude du corps, le mobilier dans la totalité de ses manifestations (sélection, emplacement, traitement, modalités de dépôt) ainsi que la situation et l'organisation de l'espace funéraire. S'en tenir, comme nous allons le faire ici, à la seule définition typologique du lieu définitif et, plus précisément, à celle du réceptacle du corps pour déchiffrer certains codes symboliques du groupe humain étudié conduit à caractériser un phénomène culturel par l'un de ses supports techniques qui, de plus, nous parvient sous une forme incomplète.

Toutefois, l'objectif de ce travail n'est pas de proposer un modèle de lecture de la société des morts. Il n'est pas lieu non plus de reprendre les modalités de l'interprétation des sépultures ou d'en effectuer la démonstration, ni d'avancer une nouvelle typochronologie des sépultures pour une époque donnée. Nous avons plutôt tenté de réfléchir à nos clefs de lecture et de discuter les mécanismes qui conduisent à restituer des formes de sépultures à partir d'anomalies taphonomiques, en soulignant l'ambivalence que représentent parfois ces dernières, en regard des formes théoriques ou attestées[3]. À ce titre, l'interrogation porte sur la validité des critères retenus, la cohérence des vestiges étudiés, le bien-fondé de nos quelques références ou, en d'autres termes, sur la réalité des types que l'on restitue. Est discutée également la valeur chronologique et culturelle de ces typologies, puisque dans la mesure où nous établissons une liaison implicite entre les catégories obtenues et le temps, en utilisant les classifications pour opérer des divisions chronologiques et pour reconnaître des successions, la typologie est, pour l'archéologue, fondamentalement indissociable de l'interprétation historique.

3. Les sépultures présentées ici proviennent de séries étudiées par l'auteur.

TYPOLOGIE ET SÉPULTURES : DÉFINITIONS ET RÉFÉRENCES

La constitution d'une typologie est d'abord soumise à la pertinence des informations archéologiques qui nous parviennent et à notre capacité à les interpréter. C'est globalement le propre de l'archéologie, mais plus particulièrement celui de l'anthropologie de terrain, qui fournit les éléments d'une analyse (données latentes) et non pas les arguments directs de la restitution. Ainsi, prétendre construire une typologie des sépultures repose sur le consensus selon lequel la représentativité du document archéologique est suffisante pour nous permettre de restituer l'aménagement de la tombe.

On constate que l'apport principal qui a été retenu de l'anthropologie de terrain est celui de la définition du milieu de décomposition (espace vide/espace colmaté[4]). Ce dernier est en effet souvent la seule conclusion retenue, parce qu'il est abusivement assimilé au mode d'inhumation[5], alors que la définition du milieu de décomposition ne constitue que le premier stade de l'interprétation, qu'il convient de dépasser pour aboutir à des restitutions architecturales. Cette confusion entre milieu de décomposition et mode d'inhumation, née probablement de l'évolution considérable que représente la possibilité pour l'archéologue de distinguer le quasi mythique « dépôt en pleine terre » de celui pratiqué dans un espace qu'une architecture périssable a maintenu vide un certain temps[6], risque malheureusement de limiter encore une fois la typologie à des grandes classes pouvant englober des réalités architecturales différentes. Or, un recueil d'études de cas publié ces dernières années donne un aperçu de la richesse des formes potentielles des sépultures historiques[7].

L'exercice archéo-anthropologique est de fait compliqué par la nature même des données sur lesquelles nous raisonnons. En effet, contrairement au céramologue, par exemple, qui travaille sur un objet qui n'a généralement subi que peu de modifications depuis sa fabrication, l'archéo-anthropologue n'a à sa disposition que des données partielles et modifiées par rapport à leur organisation originelle. L'analyse archéo-anthropologique aboutit en réalité à la mise en évidence d'anomalies qui résultent des contraintes exercées sur le squelette par le réceptacle du corps en fonction du milieu dans lequel le corps a évolué et de l'attitude qui était la sienne au moment du

4. DUDAY 1990.

5. Par exemple, l'interprétation de l'ensevelissement direct du corps est confondue avec la définition de la décomposition en espace colmaté ; or, si cette dernière est l'indice d'un tel mode de dépôt (DUDAY 1990), elle n'en est en aucun cas le synonyme.

6. COLARDELLE *et al.* 1996, p. 273 ; PILET 1996, p. 251.

7. DIETRICH et VERTONGEN 1997.

dépôt[8]. Le raisonnement reposant sur les témoins disparates d'un dispositif disparu, la restitution de l'architecture est donc le produit d'une analyse croisée des phénomènes taphonomiques, des éléments architecturaux, de la morphologie de la fosse d'inhumation et de la connaissance que l'on a des technologies des différentes époques. En milieu archéologique, certaines sépultures restent équivoques, non seulement parce qu'elles ne livrent pas les arguments nécessaires à l'interprétation, mais aussi parce que des distorsions taphonomiques proches peuvent être attribuées à différents types d'architecture.

Les conséquences que le dispositif funéraire a eu sur le squelette sont, bien entendu, soumises à diverses inconnues et même parfois à des événements anecdotiques. Un certain nombre de travaux, peu connus en dehors du milieu « anthropologique », car ils portent sur des sépultures fouillées à l'étranger et sont publiés dans des revues spécialisées, ont mis en évidence des situations dans lesquelles les données du squelette sont en contradiction avec celles que fournit directement la tombe. Les cas les plus nombreux concernent des sépultures où, bien que le corps ait été déposé en espace vide à l'origine, la décomposition s'est effectuée en espace colmaté ou en donne l'impression par certains aspects[9]. La nature de l'encaissant, lorsque la fosse constitue le seul réceptacle du corps, et la faible étanchéité du couvercle de la fosse ou du contenant (perméabilité au sédiment fluide ou à l'eau de pluie) sont en général impliquées dans ce type de phénomènes, mais la sécheresse du climat peut bloquer les processus de décomposition en favorisant des momifications partielles. Enfin, dans une moindre mesure, le foisonnement du sédiment du fond de la fosse, sous l'action de l'eau ou des insectes, suffit aussi à emprisonner les articulations et à les maintenir. Parfois, les dislocations se produisent dans un ordre différent, paradoxal par rapport à l'ordre théorique, et il est alors possible d'affirmer que la fosse était initialement vide. Dans ces cas, il va sans dire que ce sont forcément les indicateurs d'une décomposition en espace vide, même partielle, qui priment sur les indices de colmatage progressif dans l'interprétation du mode d'inhumation (fig. 1). Ainsi, la position du corps, l'environnement et le mode de fixation plus ou moins efficace des éléments de l'architecture peuvent provoquer des phénomènes qui paraissent incompatibles avec la réalité architecturale de la tombe, et le problème se pose parfois dans les cas où cette dernière doit être déduite du seul squelette.

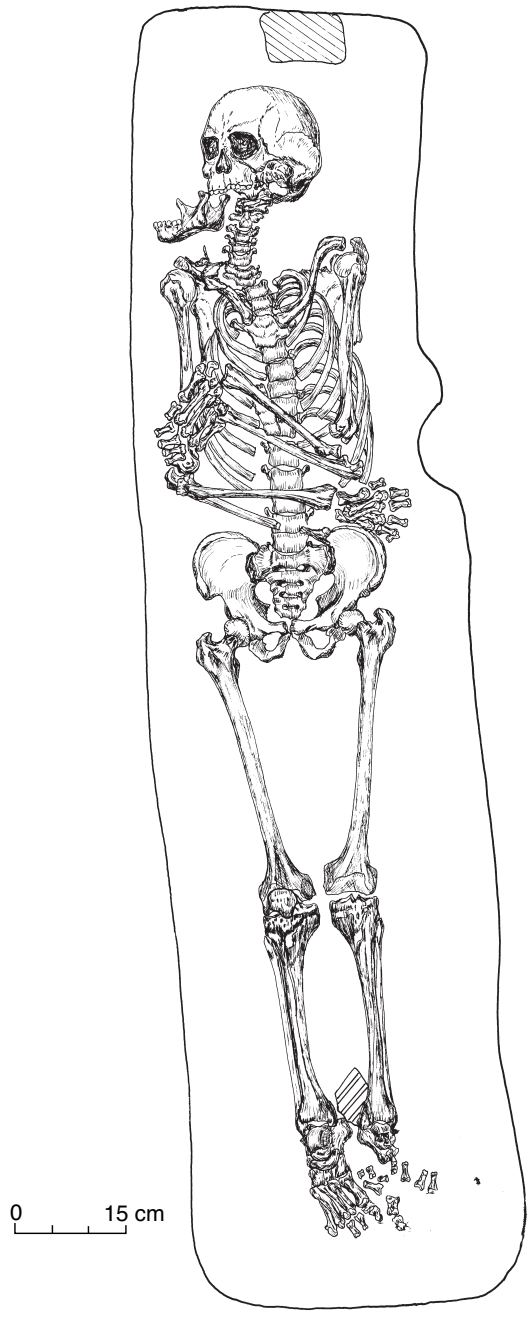

Fig. 1 *Sépulture PK42, site de Porsuk, commune d'Ulukisla, Cappadoce méridionale, Turquie, Antiquité tardive. Dessin F. Blaizot.*

Les critères dégagés par l'anthropologie de terrain n'étant pas de même nature que ceux sur lesquels s'appuient les typologies classiques, les caractères discriminants qui consti-

8. DUDAY 1990.

9. SELLIER 1990 ; CRUBÉZY *et al.* 1992, p. 28-29 ; MAUREILLE et SELLIER 1996 ; BLAIZOT 1999.

tuent la « typologie analytique » des sépultures[10] ne s'inscrivent jamais exhaustivement dans les catégories définies à l'aide des caractéristiques évidentes de la tombe. Toute la difficulté consiste à dégager les critères qui correspondent aux « types directeurs » des typologies fondées sur les éléments conservés de l'architecture et de donner un sens à nos variantes.

C'est sans doute pourquoi certains travaux archéo-anthropologiques s'en tiennent à un exposé des caractéristiques taphonomiques du squelette[11], certes justes, mais qui n'expriment pas les faits en termes de « réalités architecturales ». Ces exemples sont significatifs des difficultés soulevées ci-dessus ; on fabrique des modèles que l'on n'est pas toujours en mesure de représenter ni de nommer, d'une part parce qu'il n'est pas simple de hiérarchiser les paramètres significatifs des formes perçues comme des entités typologiques, et d'autre part parce que l'on se réfère à des formes générales comme à des évidences et que l'on hésite à donner un sens à ce qui n'est, pour l'instant, qu'informations ponctuelles et disparates.

Dans cette perspective, la question des références se pose doublement. D'abord, comme l'a souligné à plusieurs reprises Henri Duday, d'un point de vue anthropologique[12]. Nos connaissances des phénomènes taphonomiques reposent en effet sur des données opportunistes et étrangères à l'archéologie, puisque établies à la fois sur les principes de la mécanique du squelette et sur ceux de l'autolyse du cadavre observés en médecine légale avec des objectifs qui ne sont pas forcément les nôtres[13] ou qui ne posent pas la question des formes architecturales[14]. Le problème se pose ensuite relativement à notre propre représentation des formes architecturales à différentes époques. Les références dont on dispose sur le sujet sont en effet rares ; il s'agit pour une part de l'iconographie ou des archives écrites[15] et pour une autre, d'analyses factuelles de matériaux organiques conservés dont les incidences sur le squelette n'ont pas été forcément observées[16]. On regrettera, à cet égard, que sur un site sondé en 1998 à Quimper sur lequel une étude conjointe des réceptacles conservés des corps et des modalités de la décomposition du cadavre aurait pu être menée, l'expérimentation n'a finalement pas été conduite[17], nous privant une fois encore de références sur ces questions.

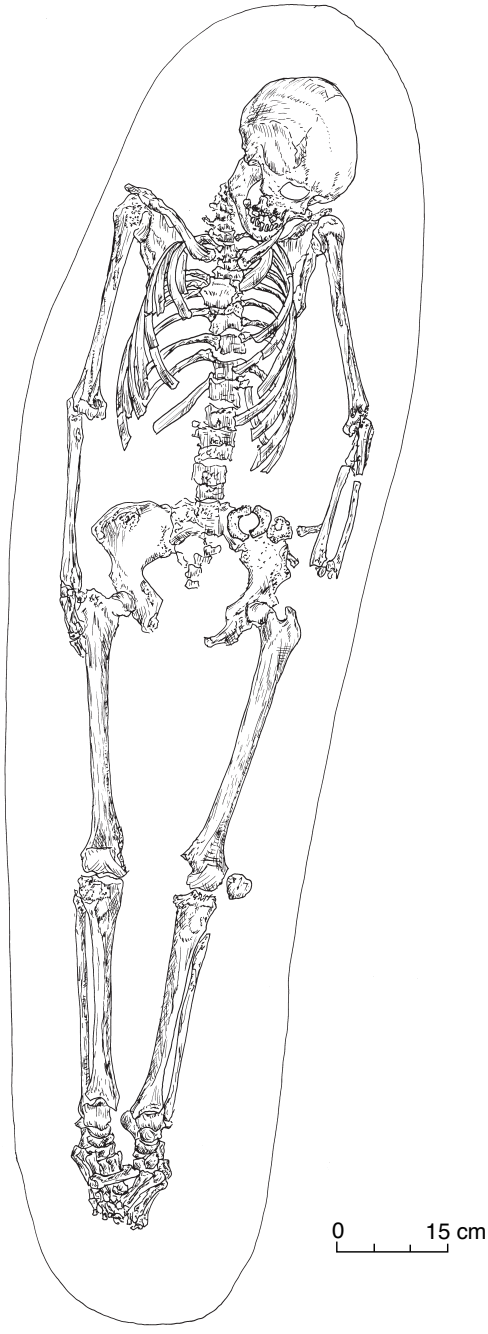

Fig. 2 *Sépulture A164, site de Sainte-Barbe, Strasbourg, Bas-Rhin, fin* VII^e^ *siècle de notre ère. Dessin F. Blaizot.*

TAPHONOMIE ET NATURE DES FORMES

La manière la plus simple d'enterrer un mort est de pratiquer une fosse affectant globalement la forme du corps et de déposer ce dernier à même le fond. Ce type de tombes, extrêmement répandu dans les sociétés du passé, est, selon les

10. « Analytique » car fondée sur l'analyse taphonomique du squelette dans son contexte, c'est-à-dire en relation avec l'ensemble des données de la tombe.

11. Par exemple : Bonnabel et Koehler 1998, p. 75.

12. Duday 1992.

13. Orfila et Lesueur 1831 ; Devergie 1840 ; Mant 1987 ; Rodriguez et Bass 1985.

14. Garland et Janaway 1989 ; Knüsel *et al.* 1996 ; Prieto 2004.

15. Alexandre-Bidon et Treffort 1993 ; Lörcher 1999, p. 153-155.

16. Schiek 1992 ; Prohaska-Gross 1992, p. 30-31 ; Reeve et Adams 1993 ; Prigent et Hunot 1996, p. 66-78.

17. Chauveau 1998.

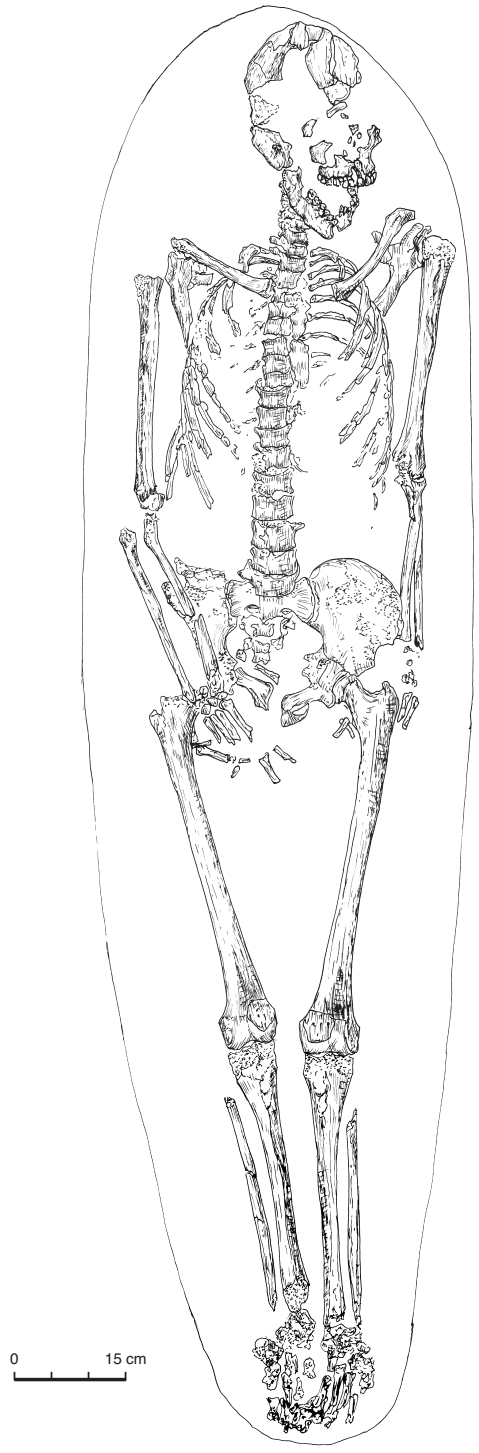

Fig. 3 *Sépulture PC56, site de Champ-Lamet, Pont-du-Château, Puy-de-Dôme, IVe siècle avant notre ère. Dessin F. Blaizot.*

auteurs, nommé « tombe anthropomorphe »[18], « tombe rupestre », « tombe rupestre en roche meuble »[19] ou « tombe en fosse »[20]. Plus ou moins resserrées aux deux extrémités (fig. 2 et fig. 3), ces fosses possèdent un profil transversal souvent concave, soit aménagé expressément ainsi, soit résultant de l'enfoncement du corps dans le fond de la fosse au cours de la décomposition (effet de gouttière), et un profil longitudinal dont les extrémités remontent. Ces caractéristiques ont de grandes incidences sur le squelette, dont l'attitude reflète une parfaite adéquation avec les profils transversal et longitudinal de la fosse : constriction latérale plus ou moins importante (verticalisation des clavicules, pendage médial des scapulas, maintien des humérus en vue latérale, projection en avant des épaules), relative préservation du volume du corps, redressement du crâne, éversion non systématique ou limitée du tarse postérieur. Les fosses présentent parfois des feuillures sur les parois longitudinales (fig. 4) pour recevoir le couvercle (de dalles ou de bois), mais celui-ci peut également être placé en force entre les parois obliques. Pour la plupart, les squelettes issus de ces fosses présentent des manifestations souvent limitées de décomposition en espace vide du fait de l'effet de gouttière (fig. 2 et fig. 5), les indices de colmatage différé voire progressif du volume du corps, dus au lessivage des parois et à la piètre étanchéité du couvercle, étant plus fréquents (fig. 6).

Les différentes sépultures illustrées ici offrent peu de différences entre elles, puisque typologiquement, elles permettent de restituer un même mode général d'inhumation : le corps est placé à même la fosse maintenue en espace vide par un couvercle en matériau organique ou en dur. Or, ces six cas, compris entre les Ve-IVe siècles av. J.-C. et le XIVe de notre ère, couvrent environ dix-huit siècles. En réalité, ce type de tombe est très présent durant tout le deuxième âge du fer et au Haut-Empire, au Bas-Empire dans des proportions moindres, il revient en force dès la fin du VIIe siècle, domine toute la période carolingienne, reste encore important à l'époque romane vers la fin de laquelle il semble décroître. S'agit-il véritablement du même mode de dépôt ou bien les caractéristiques taphonomiques relevées peuvent-elles traduire des aménagements architecturaux autres que celui que nous proposons spontanément ?

La tombe en fosse étroite à simple couvercle est évidemment la forme la plus simple qui puisse correspondre aux contraintes relevées sur les squelettes. Elle a pu être démontrée dans certains cas : couverture en *tegulae* ou en

18. DURAND 1988 ; TRONCIN 1997.
19. COLARDELLE *et al.* 1996.
20. BLAIZOT 2006.

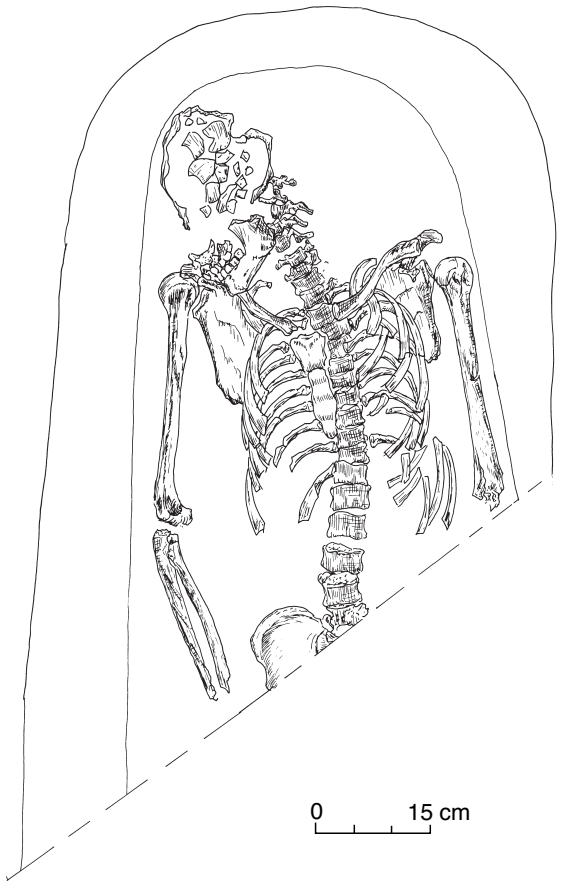

Fig. 4 *Sépulture LBT1, site de La Butte, Lyon, Rhône, Bas-Empire. Dessin F. Blaizot.*

dalles reposant sur les feuillures[21], restes de planches de couverture, chute différée de blocs en avant du squelette, effets de butées du squelette contre les parois de la fosse, effondrements ou lessivage de ces dernières[22]. Mais dans un certain nombre de cas, si l'absence de fond constitue une certitude parce que les squelettes présentent des effets de gouttière évidents (surélévation des humérus, pendage des scapulas et des clavicules, mise à plat des volumes limitée ou absente), aucun argument ne va à l'encontre d'un dispositif architectural plus élaboré.

Par exemple, certaines sépultures pratiquées sous des bâtières de bois dépourvues de fond peuvent tout à fait être confondues avec des tombes en fosse étroite à couverture de bois. Sur le site des Clavelles (Lurs, Alpes-de-Haute-Provence) des tombes des VI^e^-VII^e^ siècles sont illustrées par des bâtières de lauzes installées dans des « sépultures rupestres »[23]. Par ailleurs, certaines tombes dont les éléments de la bâtière sont conservés renferment un squelette dont les

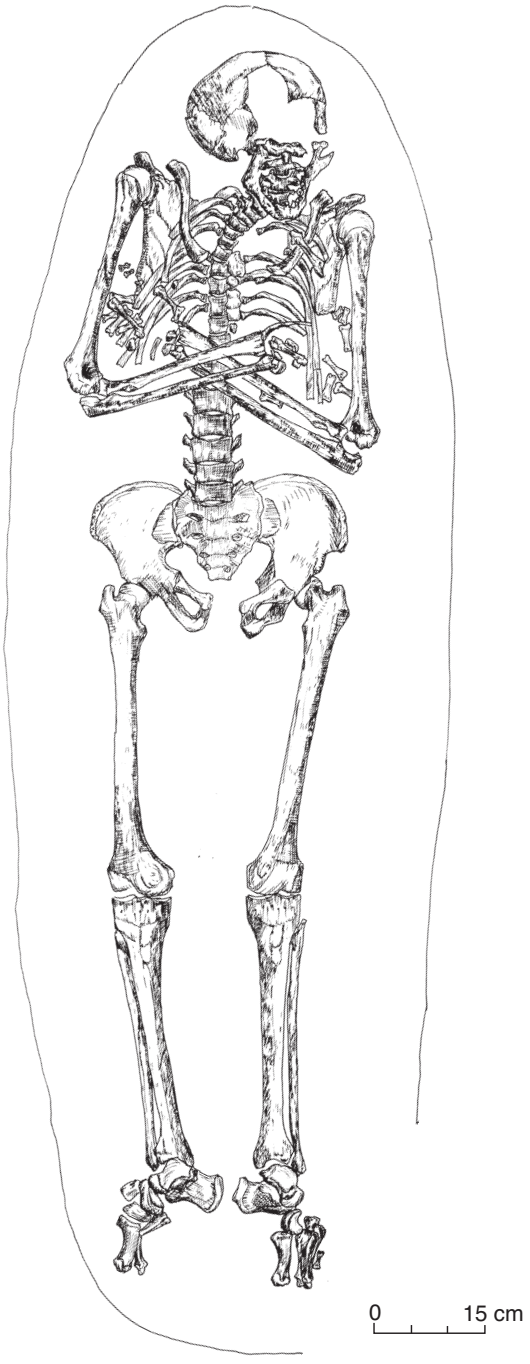

Fig. 5 *Sépulture SP14, site de La Plaine, Simandres, Rhône, époque carolingienne. Dessin F. Blaizot.*

21. Raynaud 1987, p. 126-127 ; Blaizot et Savino 2005.
22. Blaizot et Milcent 2002.
23. Boiron 1993, p. 330.

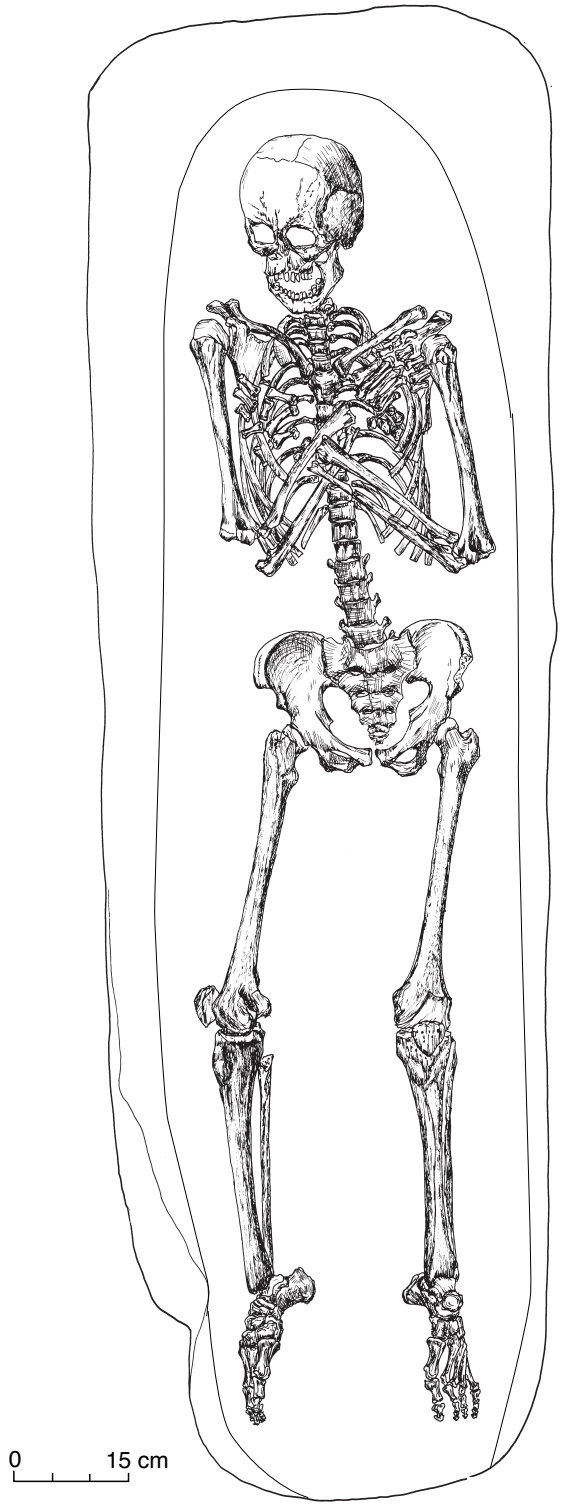

Fig. 6 *Sépulture BJ15, site de l'Hospitalier, Bourgoin-Jallieu, Isère, XIV^e siècle de notre ère. Dessin F. Blaizot.*

caractéristiques taphonomiques sont proches de ceux issus des tombes en fosse. Les deux exemples illustrés ici (fig. 7 et fig. 8), datés de l'Antiquité tardive (V^e-VI^e siècles, site de La Ramière, Roquemaure, Gard) possèdent une architecture mixte constituée de *tegulae* et de planches disposées en bâtière et réparties sur un plan hexagonal. Les squelettes présentent tous les signes d'une décomposition sur un mode en gouttière, marquée par un relatif maintien des volumes, un enfoncement de la partie médiane du corps (surélévation des humérus et, dans le cas de SP7085, genoux situés 4 cm plus profondément que la patella disloquée), un pendage des scapulas et une attraction des os disloqués vers l'axe médian. Sur ce site méridional, si les bâtières n'avaient pas été en partie composées de *tegulae,* il n'aurait pas été possible de restituer ce type d'architecture. Il en est de même pour le site des Clavelles, où la base des dalles repose, selon les cas, soit sur un petit ressaut aménagé sur le fond de la fosse, soit directement au même niveau que le squelette.

L'architecture en dur nous informe que la bâtière est utilisée jusqu'à l'aube du VIII^e siècle, et de ce fait, certaines sépultures de l'Antiquité tardive ou du tout début du haut Moyen Âge, interprétées comme des tombes en fosse de plan anthropomorphe pourraient être des bâtières de bois, de plan hexagonal (fig. 9) mais il n'est que très rarement possible de le prouver. Sur le site des Horts, à Lunel-Viel (Hérault), des bâtières de bois datées des VI^e-VII^e siècles ont pu être identifiées parce que des *imbrices*, à l'origine situées sur l'arête longitudinale à la jonction des planches, se sont effondrées en avant du squelette[24]. L'une d'elles, SP84, présentée dans le rapport de fouille, illustre les mêmes caractéristiques que celles de La Ramière : effet de contrainte au niveau des épaules, d'enfoncement de la partie médiane du corps, traduisant un plan hexagonal et une absence de plancher. *A contrario*, l'identification d'une forme hexagonale et d'une absence de fond n'implique pas forcément une élévation en bâtière, comme le montre une sépulture du site de La Ramière dont les *tegulae* participant à l'architecture (de type mixte) ne sont pas inclinées (fig. 10).

Le coffrage des parois peut être envisagé dans les cas où le profil des tombes en fosses est trapézoïdal ou rectangulaire ; des planches peuvent avoir fermé la partie inférieure de la fosse lorsqu'il s'agit de fosses à banquettes, ou avoir été placées en force entre des parois obliques lorsque celles-ci ne présentent pas de feuillure (fig. 11 et fig. 12). Ce schéma reste difficilement démontrable en soi, mais est compatible avec de nombreuses anomalies taphonomiques. Or, dans cette hypothèse, le sommet du coffrage arrive au niveau, matérialisé ou non par une feuillure, qui reçoit la couverture ;

24. RAYNAUD 1985.

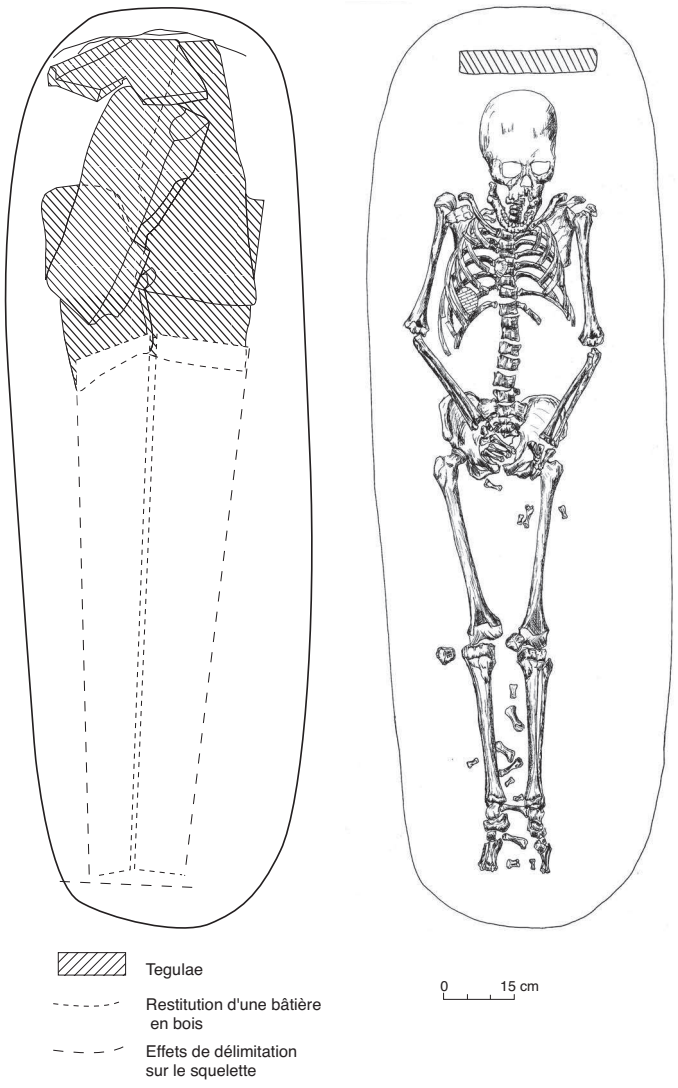

Fig. 7 *Sépulture RAM7085, site de La Ramière, Roquemaure, Gard, Antiquité tardive. Dessin F. Blaizot.*

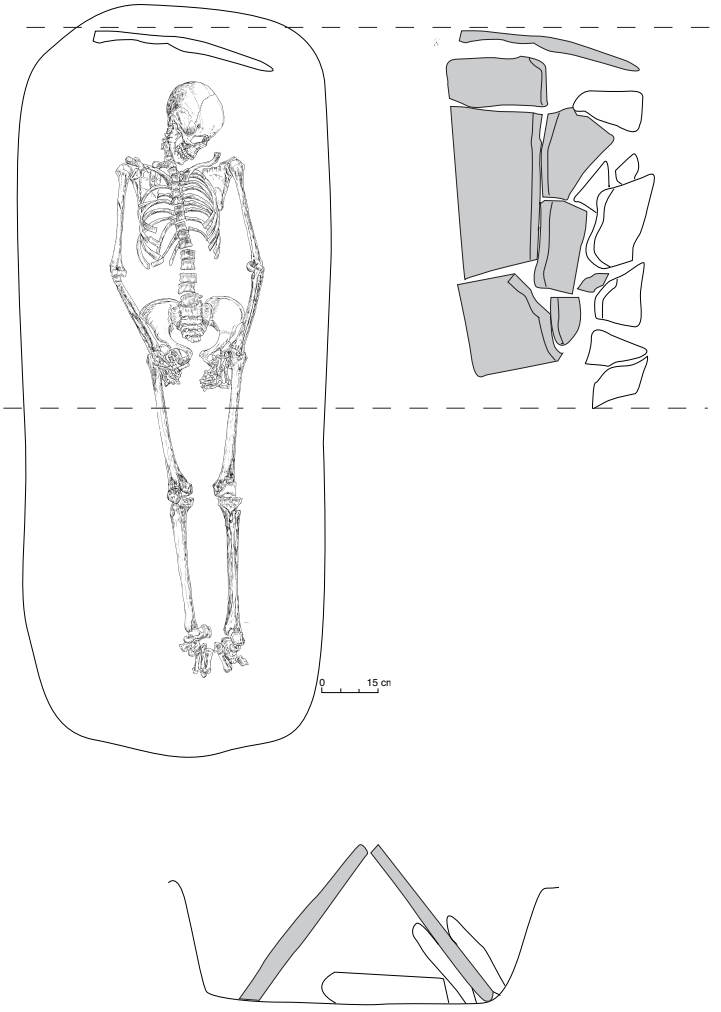

Fig. 8 *Sépulture RAM7087, site de La Ramière, Roquemaure, Gard, Antiquité tardive. Dessin F. Blaizot.*

l'ensemble s'apparente donc au coffrage et n'appartient plus au type de la tombe en fosse.

Il est clair que la détermination d'une forme en plan (hexagonale, rectangulaire ou trapézoïdale) et la mise en évidence d'un fond plat ou en gouttière restent insuffisantes dans plusieurs cas pour identifier précisément l'architecture d'une tombe (tombe en fosse à couvercle, à fond en gouttière ou non ; coffrage en bâtière sans fond ; coffrage hexagonal à parois droites ; coffrage rectangulaire ou trapézoïdal sans fond…). En réalité, si l'on est en mesure de restituer une architecture plausible en plan et en coupe, la troisième dimension nous échappe, à savoir la morphologie de l'architecture en volume et donc, en grande partie, la typologie du réceptacle.

TAPHONOMIE ET TECHNOLOGIE

Les mêmes remarques peuvent être émises à propos des contenants de bois non cloués qui, mentionnés à toutes périodes et notamment de l'âge du fer jusqu'à la fin du haut Moyen Âge, comptent parmi les pires marqueurs chronologiques. Cette large catégorie comprend en effet à la fois les bâtières de bois dont les divers éléments se jouxtent, les coffrages et les coffres assemblés de diverses manières et les cercueils monoxyles et affecte toutes les morphologies possibles en plan et en coupe. À ce titre, les diverses typologies qui s'y réfèrent nécessitent d'être affinées.

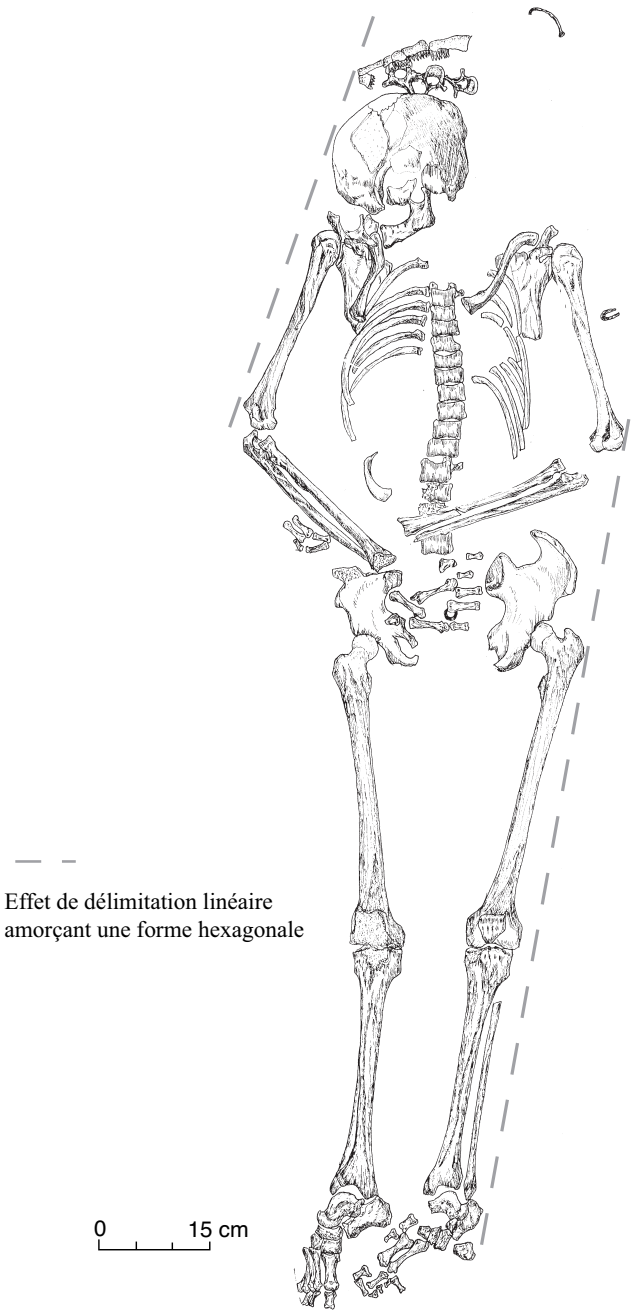

Fig. 9 *Sépulture MSF39, site de Saint-Fréjus, Marennes, Rhône, début du haut Moyen Âge. Dessin F. Blaizot.*

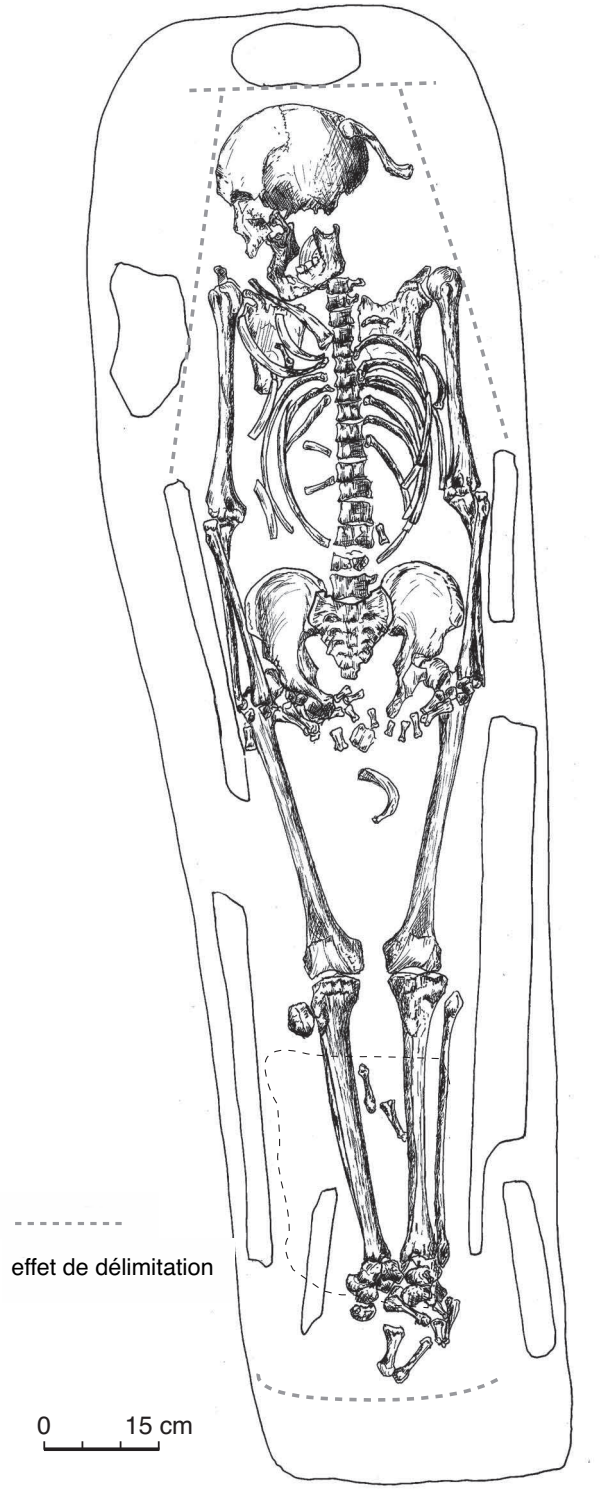

Fig. 10 *Sépulture RAM7088, site de La Ramière, Roquemaure, Gard, Antiquité tardive. Dessin F. Blaizot.*

L'interprétation d'une forme reposant sur l'analyse des contraintes qu'elle a exercé sur le corps pendant sa décomposition, il est particulièrement difficile de repérer les contenants larges, comme le montre une sépulture moderne provenant de l'église Saints-Pierre-et-Paul à Ottmarsheim

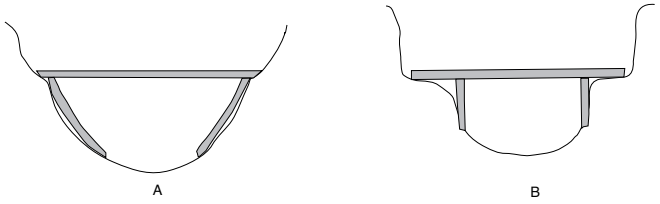

Fig. 11 *Hypothèses d'aménagement des parois. Dessin F. Blaizot.*

dans le Haut-Rhin et dont le bois est conservé (fig. 13). Dans cette sépulture, les indices d'une décomposition en espace vide sont faibles, le ramollissement du fond du plancher a limité la mise à plat du bassin, tandis que le maintien des humérus en vue latérale est facilité par la position des mains et ne peut témoigner, à lui seul, d'une contrainte de parois. Les contenants larges ne peuvent être identifiés que si une partie du corps (un côté, ou la tête, ou les pieds) se trouvait en appui contre l'une des parois, ou si le plancher, mis en situation de déséquilibre, s'est fracturé et a provoqué d'importants bouleversements sur le squelette, ou encore si un événement (eau par exemple) a favorisé les déplacements de grande amplitude de pièces osseuses, donnant lieu à des effets de délimitations linéaires à distance des parois de la fosse. Dans la plupart des séries archéologiques étudiées de ce point de vue, les données révèlent des tailles de contenants variables en longueur et en largeur[25], tandis que les formes trapézoïdales, rectangulaires et hexagonales, sont relevées dès l'Antiquité[26]. Il reste toutefois actuellement difficile de mettre ces différentes caractéristiques relatives à la taille et à la morphologie en relation avec des séquences chronologiques : selon les cas, elles paraissent coexister ou se succéder. Ce constat reflète-t-il, là encore, l'insuffisance de nos restitutions, nous confinant à de larges catégories qui recouvrent en réalité plusieurs formes, ou n'est-il que l'expression d'une variabilité ?

Nous avons précédemment évoqué le cas de bâtières de bois qui, lorsqu'elles sont dépourvues de fond et que les planches sont disposées de manière à former un plan hexagonal, peuvent être confondues avec des tombes en fosse. De la même manière, si les planches sont agencées sur un plan rectangulaire et placées très près du corps, l'image finale du squelette sera identique à celle d'une décomposition dans n'importe quel type de contenant étroit, comme le montre l'illustration d'un squelette trouvé sous une bâtière rectangulaire de *tegulae* (tombe 86/1) sur le site de Fontlongue à

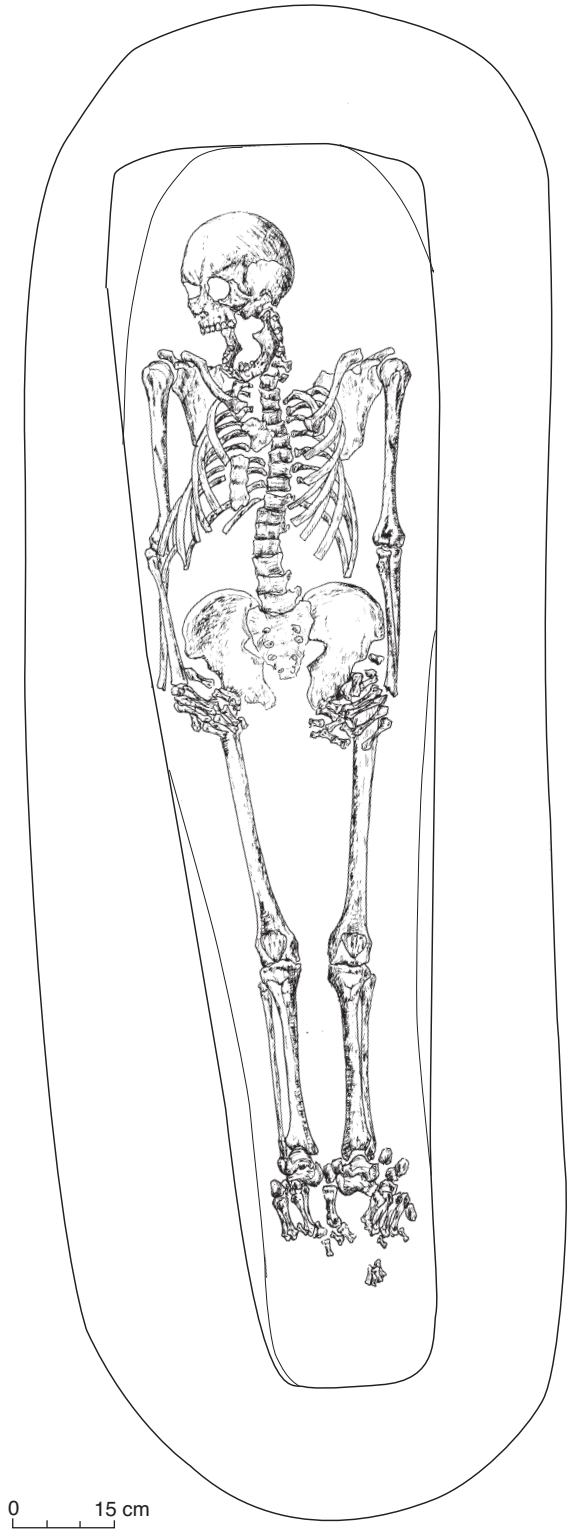

Fig. 12 *Sépulture SM12102, site de Saint-Martin, Chabrillan, Drôme, époque carolingienne. Dessin F. Blaizot.*

25. MAUREILLE *et al.* 1995, p. 52 ; BONNABEL 1998, p. 174 ; BLAIZOT *et al.* 2005.

26. COLARDELLE *et al.* 1996, p. 273-274 ; BLAIZOT *et al.* 2001.

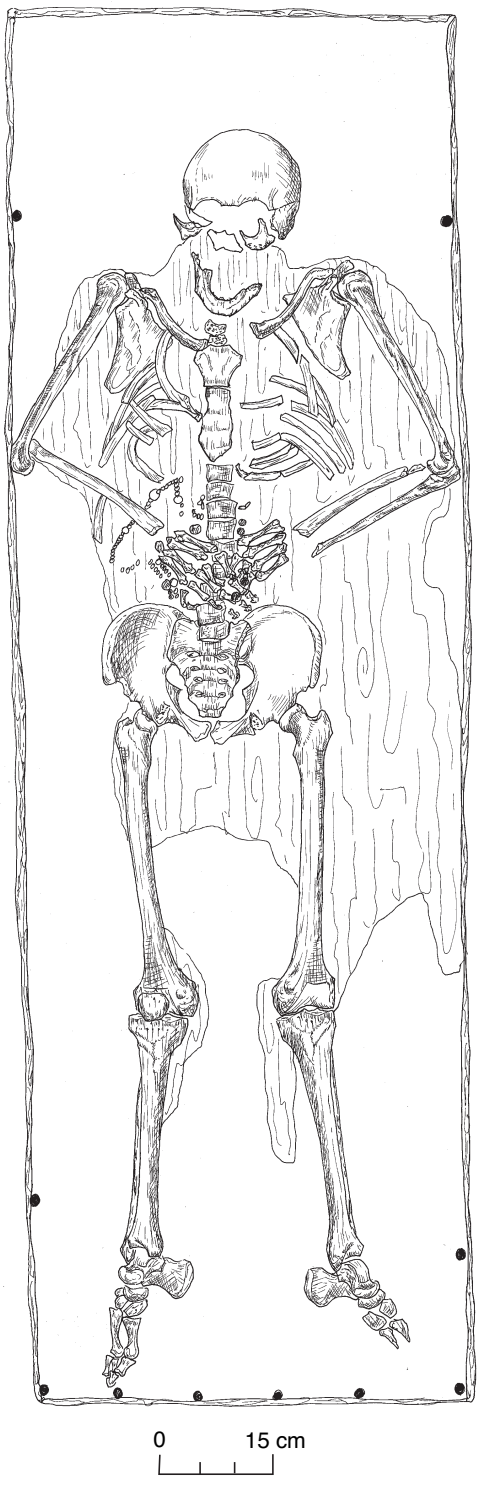

Fig. 13 Sépulture OT117, église Saints-Pierre-et-Paul, Ottmarsheim, Haut-Rhin, époque moderne. L'absence de la patella gauche et de l'ulna droite est due à la fouille. Dessin F. Blaizot.

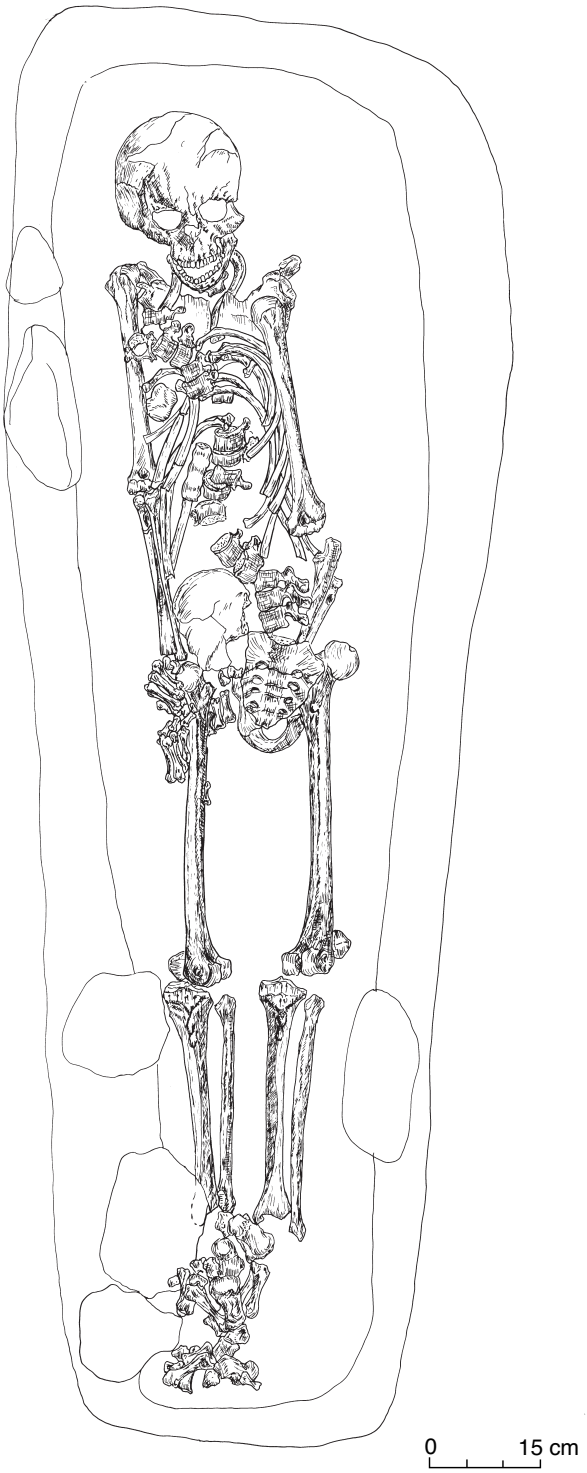

Fig. 14 *Sépulture SLR391, site des Ruelles, Serris, Seine-et-Marne, Xe-XIe siècles de notre ère. Dessin F. Blaizot.*

Vias, dans l'Hérault[27]. Par ailleurs, des sépultures en bâtière du site des Horts possèdent des petits blocs de pierre disposés sur les longs côtés (SP86 par exemple), à l'instar des sépultures des sites de Carme-les-Courèges (Sabran, Gard) et de l'Esperelle (Roquemaure, Gard : SP9 par exemple) où les parois des bâtières reposent sur les blocs[28]. Ainsi, ce que l'on interprète le plus souvent comme des calages latéraux de planches peut aussi être le support de ces dernières.

Si l'on pense « contenant étroit », le type qui vient immédiatement à l'esprit est le cercueil monoxyle, peu mentionné dans la littérature archéologique en dehors de contextes de conservation exceptionnelle des matériaux. L'anthropologie de terrain a cependant apporté une importante contribution à leur identification[29] et l'examen *a posteriori* d'un certain nombre de relevés ou de clichés laisse envisager qu'ils furent utilisés selon des fréquences variables depuis l'âge du bronze jusqu'à la période carolingienne comprise.

La sépulture 391 du site des Ruelles (Serris, Seine-et-Marne) est emblématique des dislocations que peut produire un contenant de bois étroit à fond concave sur le squelette (fig. 14). Les scapulas sont redressées, les épaules projetées vers l'avant, la colonne vertébrale éjectée en avant ; dans l'espace ainsi libéré par cette dernière, glissent les scapulas et les têtes des côtes en se rapprochant les unes des autres. Le même phénomène affecte la moitié inférieure du corps : éversion des membres inférieurs sous la pression exercée par les parois latérales sur les hanches, projection du sacrum et rapprochement des os coxaux qui parfois se placent en situation d'asymétrie du fait de l'étroitesse du contenant. Des effets de délimitation linéaires latéraux dessinent une forme contraignante.

Sur le même site, la sépulture 735 (fig. 15) illustre des phénomènes proches. Un espace vide existait en arrière du thorax : la mandibule a glissé derrière la scapula droite, l'humérus en arrière de la scapula gauche. Les vertèbres thoraciques moyennes et inférieures sont passées dans l'hémi-thorax droit en avant des côtes homolatérales, en entraînant les côtes gauches de l'étage inférieur. Enfin, on observe une intrication du membre supérieur droit parmi les côtes, un retournement complet du fémur et de l'os coxal droits et un rapprochement des os des jambes les uns des autres. La forme concave de l'espace interne est déduite du pendage de l'os coxal droit et de la cote d'altitude de la main droite, en aval de celui-ci (relevée sous les éléments disloqués de la main), supérieure à celle relevée sous le fémur et les jambes [est-ce bien cela ?]. Ici, le côté latéral droit du corps paraît avoir subi une poussée, plus probablement due à la morphologie du fond du cercueil qu'à une éventuelle fracture de ce dernier à ce niveau. À gauche, le bloc situé à l'arrière de l'épaule gauche

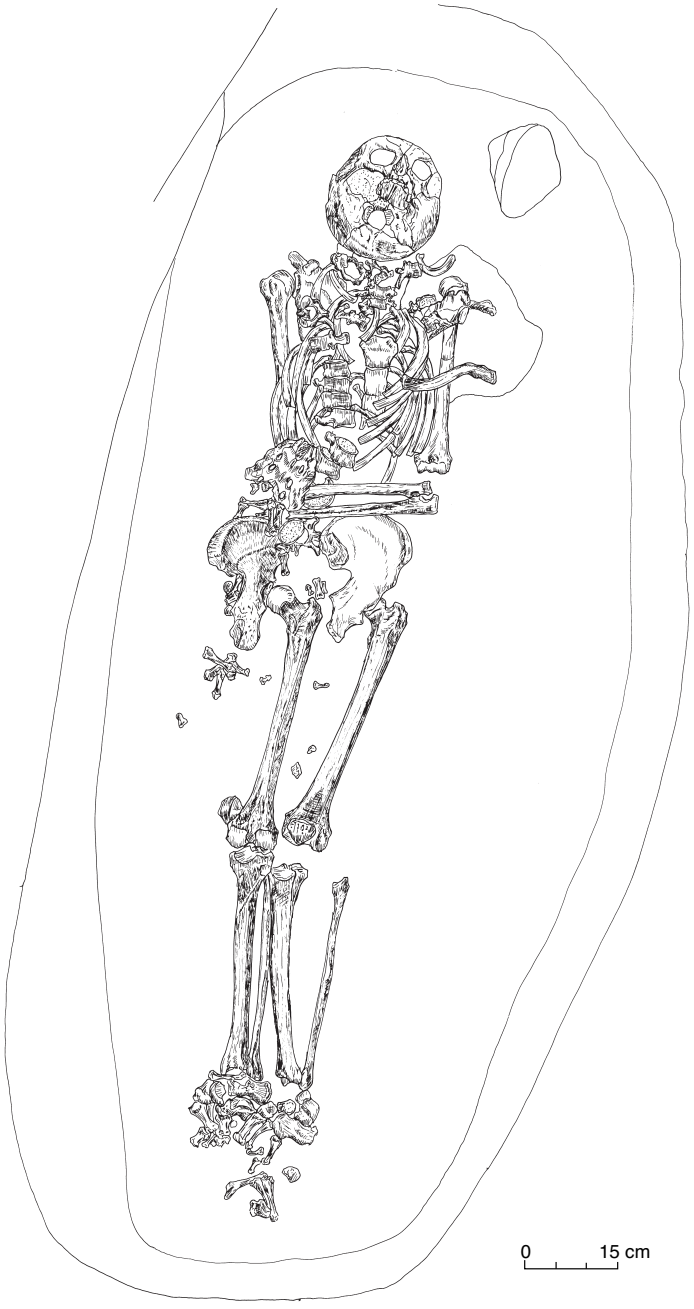

Fig. 15 *Sépulture SLR735, site des Ruelles, Serris, Seine-et-Marne, fin VII^e-VIII^e siècle de notre ère. Dessin F. Blaizot.*

27. GRIMAL et CASSEFIÈRES 1987, fig. 4, p. 145.

28. CHAMASSON et LAMBERT 1978 ; MANNIEZ 1994, p. 182.

29. DUDAY *et al.* 1990 ; MAUREILLE *et al.* 1995, p. 52-53 ; GAULTIER 1998.

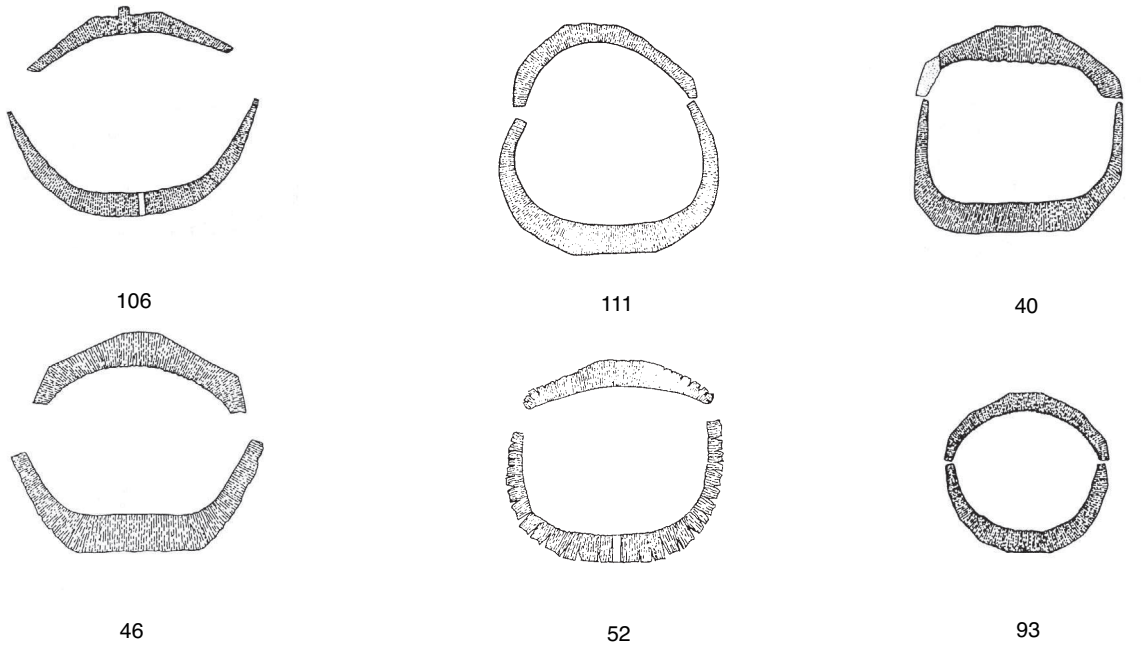

Fig. 16 *Coupes de différents monoxyles du site d'Oberflacht, Wurtemberg, Allemagne. Source : Schiek, 1992, pl. 106 (n° de tombe inconnu), pl. 11 (n° de tombe inconnu), pl. 40 (tombe 63), pl. 46 (tombe 79), pl. 52 (tombe 80), pl. 93 (tombe 220).*

est manifestement responsable du recouvrement de l'humérus par la scapula.

Or, certaines séries dont les cercueils monoxyles sont conservés, comme celles de Soyria dans le Jura[30] ou d'Oberflacht dans le Bade-Wurtemberg[31], montrent que le profil interne de ces contenants est très variable. La jonction entre le fond et les parois latérales peut former un angle droit ou bien être arrondi en gouttière, le fond peut être plat, légèrement ou fortement concave, les parois droites, évasées vers le haut ou tronconiques, et l'espace interne d'une étroitesse relative (fig. 16). Dans le cas simple d'un fond plat et de parois droites, comme celui du cercueil monoxyle de la tombe 63 d'Oberflacht (fig. 16 pl. 40), il reste difficile de distinguer un contenant de cette nature d'un simple coffre étroit de planches. De même, on ne pourra pas forcément distinguer un cercueil monoxyle à fond faiblement concave et à parois droites (tombe 80 d'Oberflacht, fig. 16 pl. 52) d'un coffrage étroit de planches dépourvu de fond. Les anomalies relevées sur un squelette comme celui de la sépulture 61 de Sainte-Barbe (Strasbourg, Bas-Rhin), sous lequel des restes de bois traduisent la présence d'un plancher (fig. 17) rendent-elles compte d'un dépôt cercueil monoxyle large à fond faiblement concave (humérus surélevés, contrainte plus forte au pied gauche qu'à l'extrémité distale du membre supérieur) ou de l'infléchissement d'un plancher plat ramolli lors de la décomposition du corps (resserrement des genoux) ?

Certains éléments accessoires ou des situations particulières permettent parfois d'orienter l'interprétation. C'est le cas, par exemple, des pierres retrouvées en partie engagées en arrière du squelette, ce que montre la sépulture 735 des Ruelles de Serris évoquée ci-dessus (*supra,* fig. 15), dans laquelle les caractéristiques taphonomiques du squelette sont compatibles avec un cercueil monoxyle. Des pierres calant le tronc d'arbre convexe pour l'empêcher de rouler sont en effet mentionnées pour des cercueils monoxyles intégralement conservés, comme ceux de l'âge du bronze trouvés à Trindhøj au Danemark (fig. 18)[32]. Placées contre la partie du tronc qui repose sur le sol, elles se retrouvent ainsi en partie sous les ossements lorsque le cercueil monoxyle est décomposé. Ainsi, l'examen de la situation d'éléments accessoires peut permettre d'identifier le contenant comme un cercueil monoxyle, même dans les cas où les squelettes présentent les caractéristiques d'une décomposition dans un espace vide contraint et à fond plat (fig. 19). Parfois

30. PÉTREQUIN *et al.*1981.
31. SCHIEK1992.
32. JENSEN 1998, p. 61.

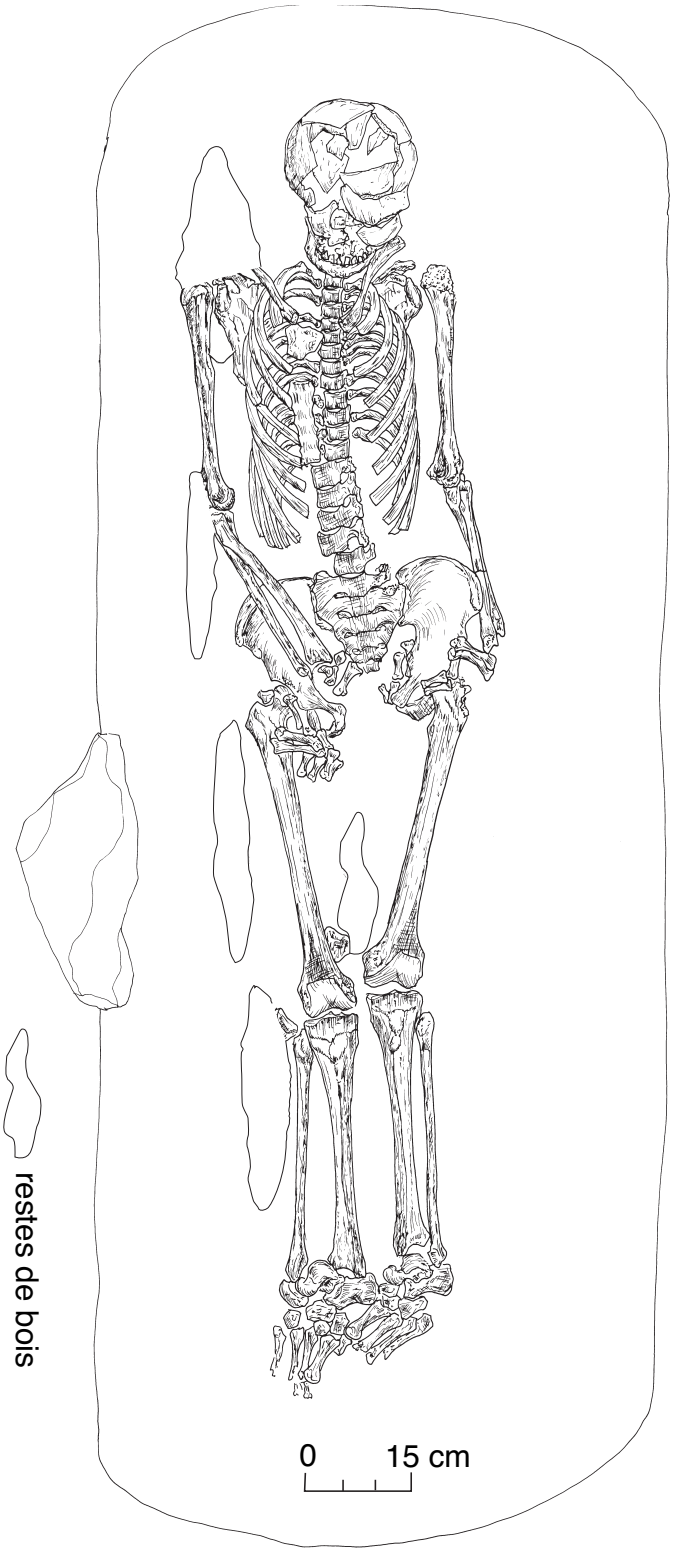

Fig. 17 *Sépulture A61, site de Sainte-Barbe, Strasbourg, Bas-Rhin, VI^e ou début du VII^e siècle de notre ère. Dessin F. Blaizot.*

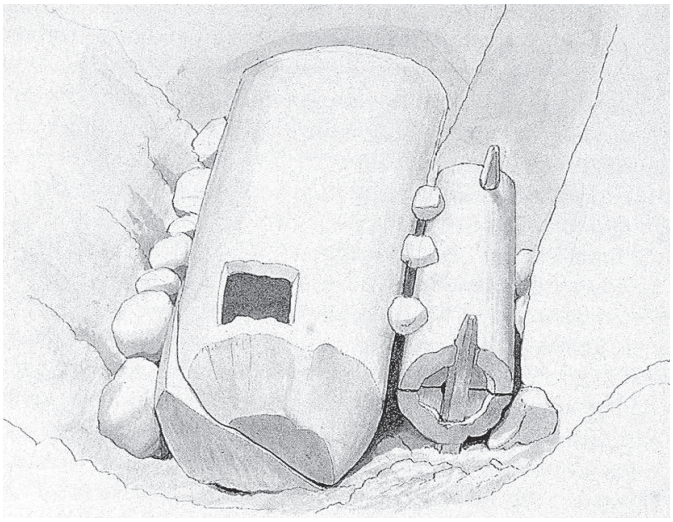

Fig. 18 *Monoxyles datés de l'âge du Bronze, site de Trindhøj, Danemark, dessin : J. Kornerup 1861, source : JENSEN 1998, p. 61.*

également, la stagnation d'eau boueuse dans les contenants fait se déplacer quelques petits os aux confins et au-dessus du fond du contenant : leur situation et leur cote de profondeur déterminent une morphologie particulière du profil. Par exemple, le calcaneus droit (n° 1) et deux dents (n° 2) du squelette de la sépulture 96 de Saint-Fréjus (Marennes, Rhône) transgressent la ligne de délimitation linéaire latérale (à droite) et transversale (aux pieds) et se situent moins profondément que le reste des ossements (fig. 20). Un profil étroit à fond plat et à parois évasées peut être envisagé, du type du cercueil monoxyle 79 d'Oberflacht (fig. 16 pl. 46), voire de celui présenté en planche 106 (fig. 16).

La pire situation reste le cercueil monoxyle équarri à l'extérieur (ne nécessitant pas de pierres de calage *a priori*) et non évidé suivant la forme naturelle du tronc, car il ne peut en aucun cas être distingué d'un contenant étroit fait de planches assemblées. Ainsi en est-il de la majorité des sépultures qui témoignent d'un espace interne étroit à fond plat, comme le montrent trois exemples altimédiévaux de la vallée du Rhône (fig. 21, fig. 22 et fig. 23). Ces trois sépultures rendent compte de dépôts en contenant étroit et à fond plat, ayant produit de fortes contraintes latérales sur les squelettes. Dans la tombe 19 du Patis (fig. 23, Montboucher-sur-Jabron, Drôme), la forme en plan qui contraint le corps est trapézoïdale, dans les sépultures 1 du Patis (fig. 22) et 22 de l'Hortal (fig. 21, Chabrillan, Drôme), elle est rectangulaire. La situation des humérus et des scapulas du squelette de cette dernière montre que les bras s'appuyaient fortement en abduction contre les parois du contenant qui délimitaient un espace très étroit, puisque les clavicules sont totalement verticales. La contrainte est également importante sur le squelette de l'enfant

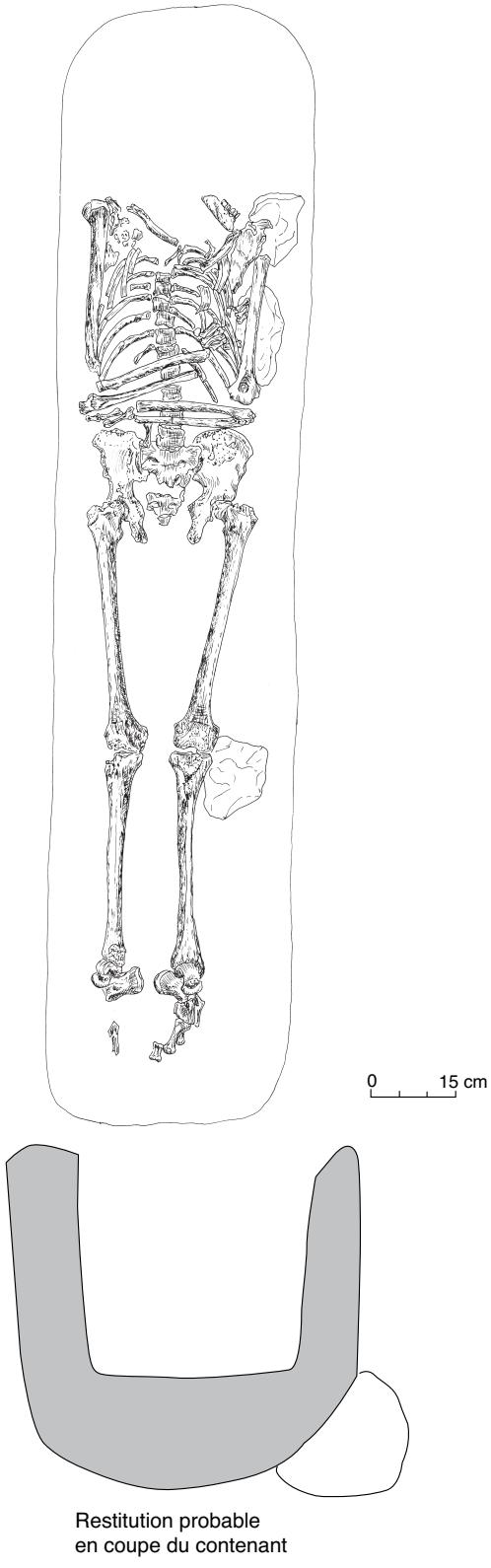

Fig. 19 *Sépulture SM4100, site de Saint-Martin, Chabrillan, Drôme, époque carolingienne. Dessin F. Blaizot.*

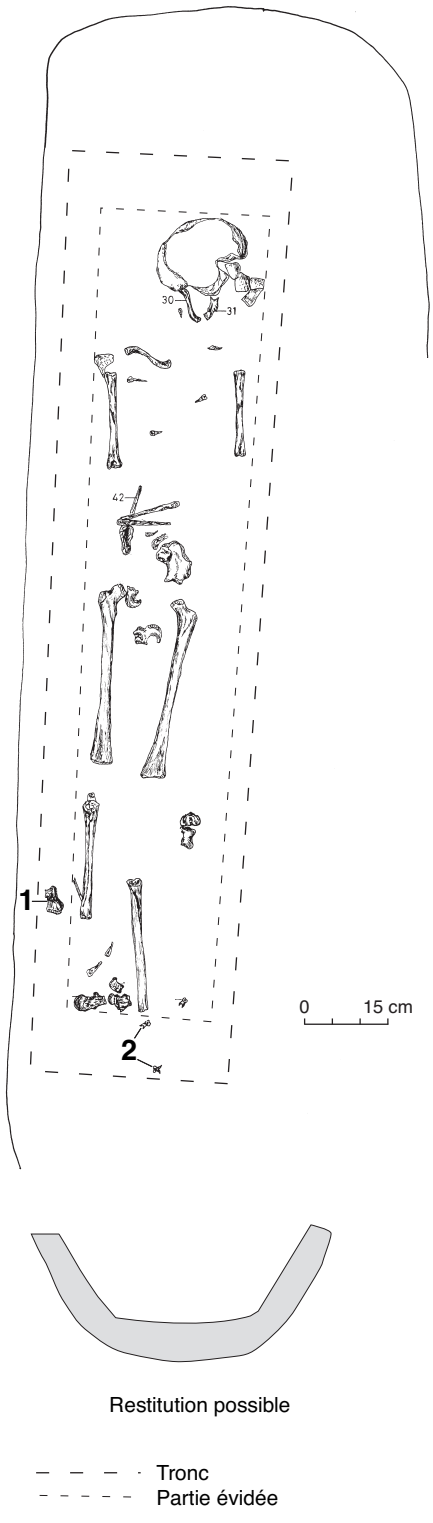

Fig. 20 *Sépulture MSF96, site de Saint-Fréjus, Marennes, Rhône, haut Moyen Âge. Dessin F. Blaizot.*

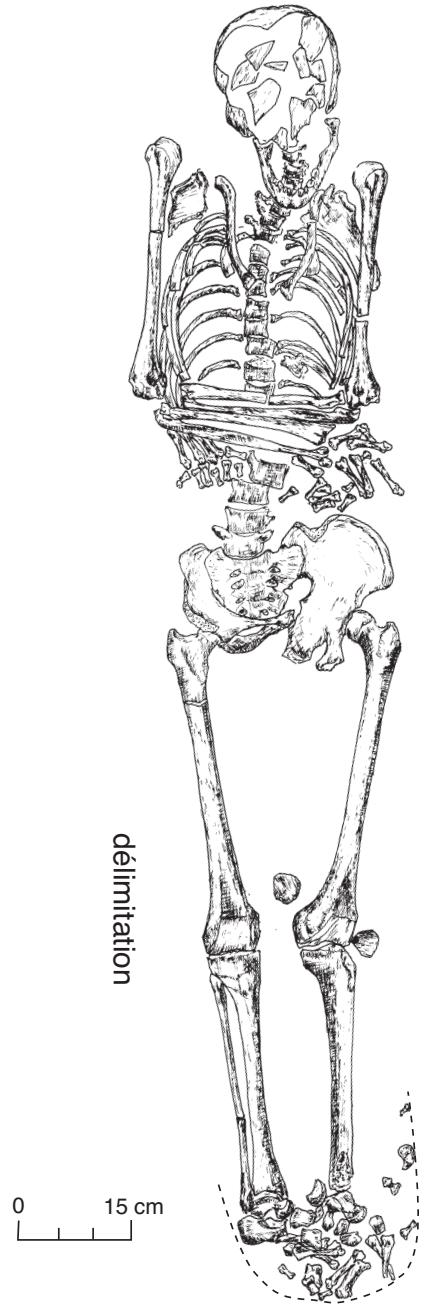

Fig. 21 *Sépulture CH22, site de L'Hortal, Chabrillan, Drôme, haut Moyen Âge. Dessin F. Blaizot.*

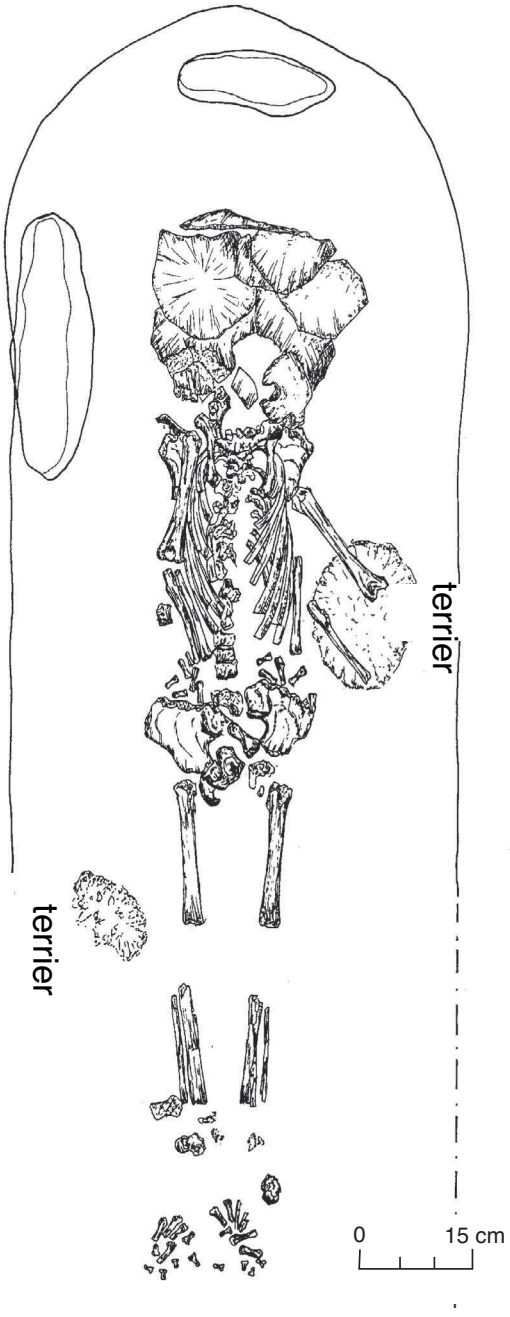

Fig. 22 *Sépulture PT1, site du Patis, Montboucher-sur-Jabron, Drôme, Antiquité tardive ou haut Moyen Âge. Dessin F. Blaizot.*

(Patis-1, fig. 22), mais rien ne permet de démontrer l'hypothèse d'un cercueil monoxyle, ni même de la réfuter en dépit de l'éloignement des blocs. La répartition des os des pieds disloqués dessine un plan à angle droit, tandis que ceux de l'adulte de l'Hortal affectent une forme plutôt arrondie qui pourrait se rapporter à la morphologie du creusement interne d'un cercueil monoxyle, certains étant évidés de cette manière[33]. Toutefois, cet argument isolé reste faible, un linceul épais ayant résisté longtemps à la décomposition peut

33. Pétrequin *et al.* 1980, fig. 17 n° 1 et 3, p. 180.

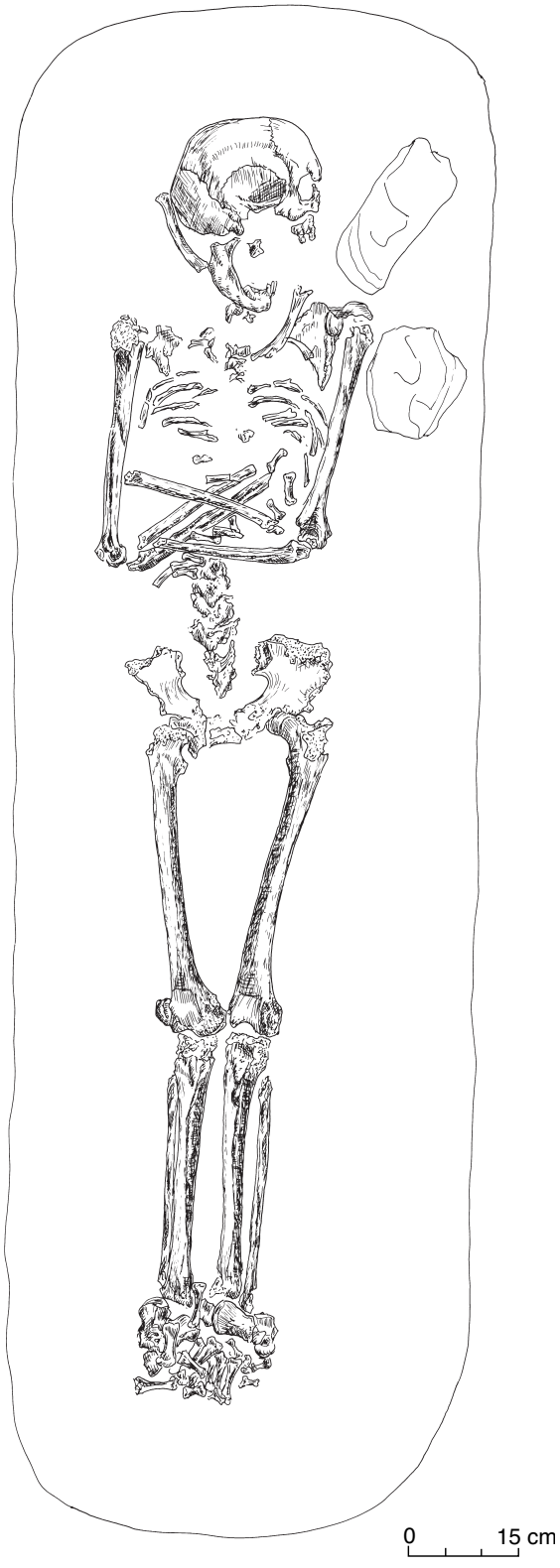

Fig. 23 *Sépulture PT19, site du Patis, Montboucher-sur-Jabron, Drôme, Antiquité tardive ou haut Moyen Âge. Dessin F. Blaizot.*

produire le même résultat, ce qui est en outre compatible avec ce qu'illustre l'iconographie médiévale[34].

La série d'Oberflacht nous montre que le creusement interne des cercueils monoxyles peut être équarri sur un plan trapézoïdal[35]. Il n'est cependant pas possible de déterminer si le contenant de la sépulture 19 du Patis est un cercueil monoxyle de ce type, pourvu d'un fond plat, ou si la forme trapézoïdale s'applique à l'ensemble du contenant (coffre ou coffrage étroit de planches disposées sur un plan trapézoïdal, à toit plat ou en bâtière).

NATURE, TECHNOLOGIE ET FONCTION

Pour le Moyen Âge, l'iconographie, les inventaires de comptes et les rares textes décrivant la sépulture permettent d'envisager une multiplicité de formes, de matériaux, de décors et de modes de construction du contenant de bois. Le recensement effectué par Cécile Treffort[36] à partir des données textuelles et iconographiques est particulièrement intéressant pour nous. En effet, il indique qu'un certain nombre d'éléments se rapportant à l'appareil funéraire qui, à l'origine, participaient à établir des distinctions entre les contenants, ne peuvent être restitués par l'archéologie. C'est le cas par exemple de matériaux périssables utilisés comme accessoires dans l'architecture (les nervures de cuir bardant les boiseries[37]) ou des nombreuses variantes sur les parties du contenant qui ne se trouvaient pas en contact avec le corps (par exemple le couvercle plat ou en bâtière). Aucun de ces éléments n'ayant pu avoir d'incidence sur le squelette, ils restent à jamais perdus pour l'archéologue et n'entrent pas dans la typologie qu'il est en mesure de proposer, alors qu'au départ, ils possédaient une valeur typologique indéniable. Les cercueils antiques fouillés à la fin du XIX^e^ siècle aux Martres de Veyre (Puy-de-Dôme, Auvergne) par Auguste Audollent[38] possédaient un plancher constitué de deux éléments ou plus, assemblés par des tasseaux cloués à l'intérieur de la cuve. Sur un cliché montrant l'intérieur de l'un de ces cercueils (fig. 24), on peut voir que les disjonctions relevées au niveau des genoux et des coudes qui reposent sur les tasseaux sont non seulement peu importantes mais aussi unilatérales (genou droit et coude gauche). Si elles témoi-

34. ALEXANDRE-BIDON 1993, p. 195-206.
35. SCHIEK 1992, pl. 44 et 111.
36. TREFFORT 1993, p. 216-220.
37. *Ibid.,* p. 218.
38. AUDOLLENT 1923.

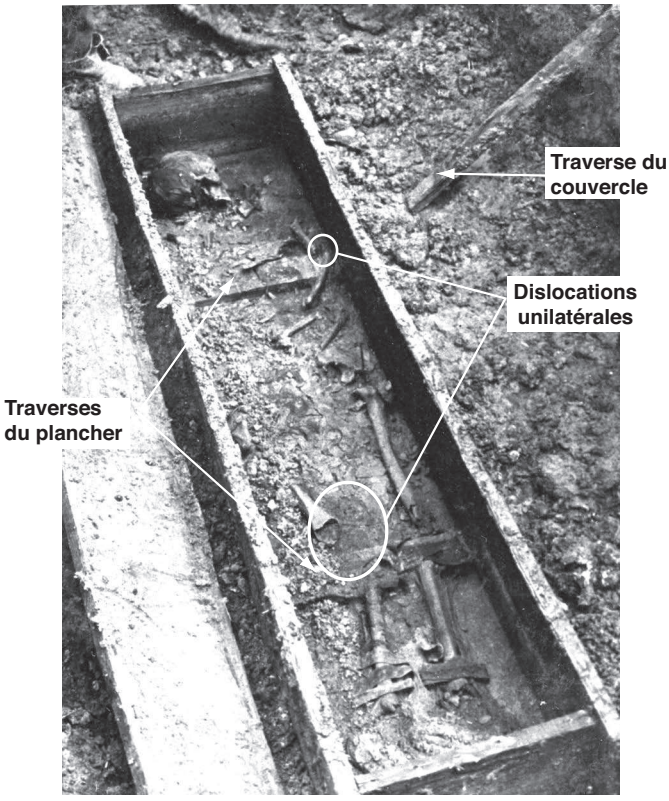

Fig. 24 *Site des Martres de Veyre, Puy-de-Dôme, cliché A. Audollent, fin du XIX^e siècle, source : collection privée R. Murat (Inrap).*

gnent d'une mise en déséquilibre de ces articulations, rien ne permet *a priori* de relier ce phénomène à la présence de tasseaux intérieurs.

Que reste-t-il de perceptible à l'archéo-anthropologue, outre la forme en plan et en coupe du réceptacle dont on a vu ci-dessus toute l'ambiguïté ? Nous avons précédemment tenté de définir la nature du réceptacle du corps ; or, une tombe est la mise en œuvre d'un aménagement qui concerne non seulement l'installation du corps, mais aussi celle de l'éventuel contenant du corps dans la fosse. Se pose alors une autre question, celle de l'ensemble du dispositif technique et de sa délicate interprétation fonctionnelle.

Implicitement, le choix d'une forme répond à la fonction particulière que l'on détermine de l'objet. Dans le cas d'une sépulture, il s'agit de définir une technologie adaptée au transport et à la mise en terre, actes *a priori* d'une simplicité extrême mais que l'humanité complexifie depuis qu'elle s'occupe de ses morts. Ces deux fonctions peuvent nécessiter deux éléments différents – la civière et le réceptacle définitif – ou être réunies dans le même objet – le cercueil ou la bière[39].

Parmi les exemples discutés plus haut ont été évoqués à la fois les architectures funéraires fabriquées dans la fosse (tombes en fosse à couvercle, bâtières) et les contenants apportés tout faits (cercueils monoxyles par exemple). Dans le cas où le contenant n'est pas cloué sur toute sa longueur ou toute sa hauteur, il est évident que l'archéo-anthropologie ne peut faire la différence entre un cercueil chevillé et un coffrage réalisé *in situ*. L'archéologue est tenté de voir un argument en faveur d'un coffrage dans la présence de blocs de pierre, ceux-ci étant supposés caler les parois latérales ou le couvercle débordant. Dans certaines sépultures où des alignements latéraux de blocs de pierre situés sur le fond de la fosse suggèrent un coffrage, des cales de plancher ont été mises en évidence. Or, ces dernières étant le plus souvent interprétées comme un moyen de récupérer les cordes destinées à descendre le contenant dans la fosse, elles paraissent impliquer non pas un coffrage, mais un cercueil. Des cercueils tardo-antiques cloués, fouillés clinique Saint-Charles à Lyon, ainsi encadrés de pierres[40], encouragent à envisager d'autres hypothèses que celle d'un coffrage lorsque des pierres sont présentes[41]. Par ailleurs, choisir de réfuter l'hypothèse du coffrage par la mise en évidence de cales de plancher conduit à accepter comme vérité universelle l'hypothèse que la sur-élévation du contenant du corps répond forcément au besoin de récupérer les cordages ayant servi à descendre le contenant dans la fosse. En réalité, des dispositifs variés peuvent se rapporter à une surélévation du plancher d'un contenant. Dans le cas d'une architecture réalisée dans la fosse, on peut tout à fait envisager de poser des traverses sur le fond afin de stabiliser un plancher autour duquel seront construits parois et couvercle. Ce mode de construction, utilisé sur le site d'Oberflacht pour les chambres coffrées[42], pourrait s'appliquer à un contenant moins monumental destiné au corps et dont la taille serait adaptée à ce dernier (fig. 25 a). La nécropole alamanne de Villigendorf[43] (circonscription de Rottweil dans le Wurtemberg) livre d'ailleurs

39. ARIÈS 1997, p. 204-205.

40. Lyon 4^e arrondissement, Rhône, étude inédite F. Blaizot. Dans cette série, certains clous latéraux, qui passent en arrière des os, appartiennent de toute évidence à la cuve, et pas au couvercle.

41. BLAIZOT 1998.

42. PAULSEN 1992, p. 13-23.

43. SOMMER 1996, p. 222.

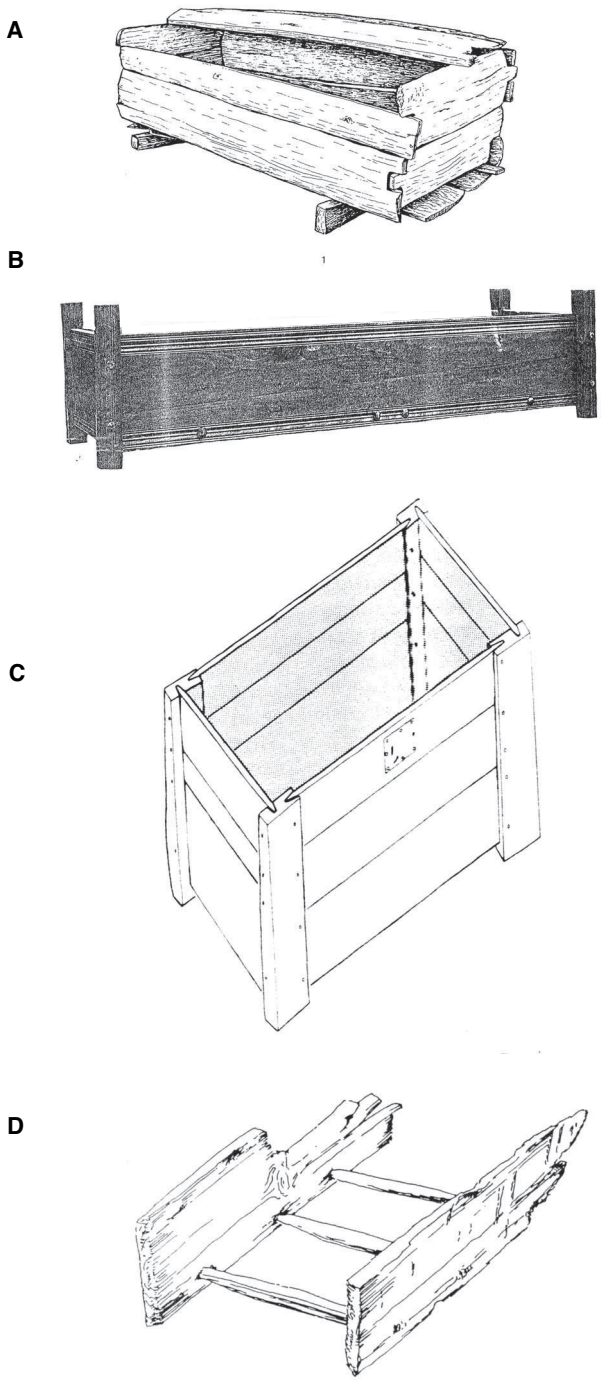

Fig. 25 *Architectures funéraires conservées. A/ Tombe à chambre 211, Oberflacht, Wurtemberg, Allemagne (SCHIEK 1992, pl. 84) ; B/ Lit funéraire de la tombe 162, Oberflacht, Wurtemberg, Allemagne (PAULSEN 1992, p. 43, fig. 28) ; C/ Coffre domestique carolingien, site de l'Hôtel de Ville, Saint-Denis, Seine-Saint-Denis (MEYER 1993, p. 246) ; D/ Plancher d'une sépulture du site du Spitalfriedhof à Heidelberg, Allemagne (PROHASKA-GROSS 1992, fig. 21 p. 31).*

des contenants dont le plancher est construit sur deux poutres transversales[44].

Ainsi, la mise en évidence d'effondrements par la taphonomie du squelette n'implique pas forcément une surélévation de tout le contenant, mais peut traduire celle du plancher du fait du mode de construction du coffrage. Par ailleurs, l'iconographie et certains contextes de conservation exceptionnelle témoignent de lits funéraires possédant des pieds, ce qui signifie que le plancher était surélevé par rapport au sol. Généralement, les lits funéraires servent à l'exposition puis au transport du corps jusqu'au cimetière et ne sont pas placés dans la tombe ; toutefois, des exceptions sont signalées par Cécile Treffort[45] et illustrées par les fouilles du site d'Oberflacht[46]. Dans les tombes 162, 156, 91, 211 par exemple, où un lit funéraire est présent dans la chambre coffrée, aucun cercueil n'est mentionné, ce qui laisse penser que les corps reposaient sur les lits. Plus précisément, dans la tombe 27 du site de Mittelhofen, dans le Bade-Wurtemberg, le corps d'un homme reposait sur un lit[47]. Plusieurs de ces lits sont munis de pieds plus ou moins hauts disposés aux quatre angles[48] (fig. 25 b). Là encore, il est tout aussi envisageable que des cercueils aient été construits sur ce modèle, d'ailleurs identifié pour des coffres domestiques carolingiens[49] (fig. 25 c). L'hypothèse n'est pas purement théorique, puisque d'après un cliché pris en avril 2003, les cercueils de ce type sont utilisés en Irak à l'heure actuelle[50].

Un contenant de bois, daté du XIV^e^ siècle, exhumé au Spitalfriedhof de Heidelberg[51] possède un plancher constitué de morceaux de bois assemblés comme pour une échelle, c'est-à-dire que des échelons joignant les planches latérales constituent le fond (fig. 25 d). D'après l'auteur, qui cite ceux du cimetière de la cathédrale de Zurich datés de la deuxième moitié du X^e^ siècle, des fonds de même type sont connus en Hollande et en Suisse. L'iconographie et les textes médiévaux témoignent de ce type de dispositifs, nommés « eschelles »,

44. L'auteur ne précise pas l'emplacement des poutres sous le corps. Sur le mauvais cliché oblique fourni en fig. 142, on distingue néanmoins une rupture au niveau des genoux et un « brouillage » des côtes et des vertèbres supérieures.

45. TREFFORT 1993, p. 210.

46. SCHIEK 1992.

47. HERZOG et KOLLER 1997, p. 309.

48. PAULSEN 1992, p. 42-45 ; HERZOG et KOLLER 1997, fig. 331, p. 309.

49. MEYER 1993, p. 246-247. Dans l'exemple du coffre carolingien issu d'une fouille réalisée à l'hôtel de ville de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis, Île-de-France), les quatre montants entre lesquels sont fixés des panneaux à l'aide de chevilles de bois, constituent des pieds de 6 cm de haut. L'auteur ne fournit pas d'information sur la construction du plancher.

50. BECKER 2003, p. 1.

51. PROHASKA-GROSS 1992, fig. 21 p. 31.

qui servent avant tout au transport du corps[52]. À Heidelberg et à Zurich, l'objet ayant servi au transport du corps a manifestement été récupéré pour constituer le fond du contenant. L'assemblage du plancher de Heidelberg est réalisé dans la partie basse des planches latérales, ce qui fait que le corps ne devait pas être beaucoup surélevé. Théoriquement, cela peut suffire à produire des effondrements accompagnés de quelques sous-tirages[53] notamment au niveau vertébral, mais là encore, il est peu probable que les analyses archéo-anthropologiques nous permettent de restituer à coup sûr des dispositifs aussi précis.

La sépulture 597 des Ruelles, à Serris, livre un coffrage matérialisé par quelques blocs discontinus (fig. 26). Les perturbations relevées sur le squelette rendent compte d'un plancher constitué de trois planches parallèles, qui se sont fracturées et effondrées en plusieurs points. On observe un effondrement asymétrique sous le bassin et les fémurs, probablement dû à la poussée exercée par l'éboulement de la paroi de la fosse située à la gauche du corps. La planche latérale gauche, sur laquelle reposaient l'os coxal, le fémur et la main homolatérale, est manifestement passée en avant de la centrale. Cette poussée a provoqué un mouvement un peu différent dans la moitié supérieure ; l'ascension (TH3 est en amont des têtes humérales) et le retournement complet du tronc (les côtes et la clavicule droites sont à gauche et vice versa) indiquent que la planche centrale a été forcée de se soulever sous la pression de la gauche, qui supporte la scapula et l'humérus, tandis que la droite restait en place (scapula et membre supérieur en place). Le fond est donc bien constitué de trois planches, dont la centrale est plus large. En outre, de tels mouvements nécessitent une surélévation du plancher. À l'appui de cette hypothèse, on note qu'un effondrement s'est produit sous le cou, caractérisé par un sous-tirage des vertèbres cervicales qui ont basculé vers le bas et l'avant (C1 à C7 sont en connexion, en vue postéro-caudale, C7 en amont de C1, le tout est parallèle aux thoraciques supérieures et à demi engagé sous le bloc crânio-facial avec la mandibule). Par ailleurs, l'effet de puits relevé sous le cou, l'évolution différente des planches situées sous le tronc et les membres supérieurs et de celles situées sous le bassin et les cuisses, plus la section située sous les jambes qui a chuté à plat paraissent indiquer des points de ruptures transversaux. Ceux-ci correspondent probablement à l'emplacement des éléments de surélévation, ce que semble confirmer le fait que, dans plusieurs sépultures du même site, des points de

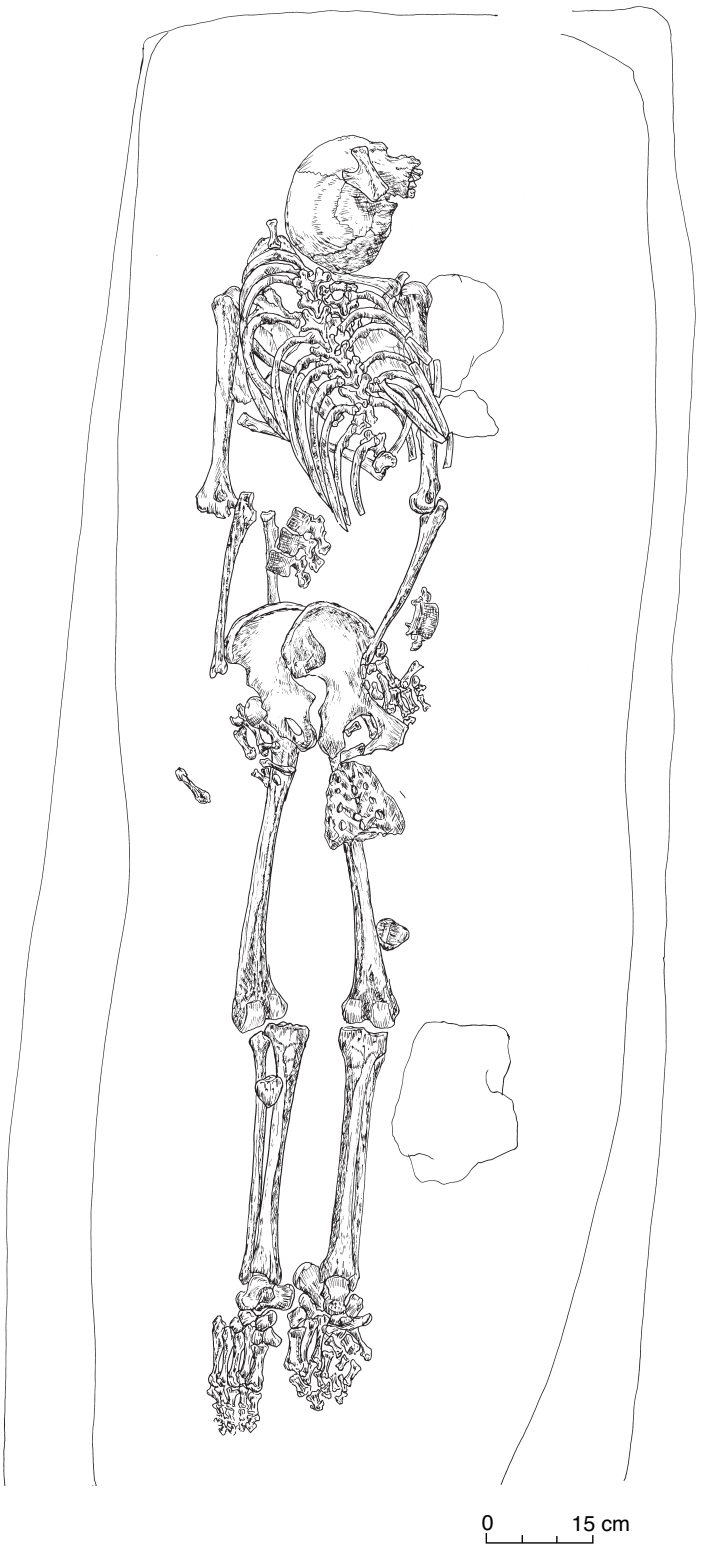

Fig. 26 *Sépulture SLR597, site des Ruelles, Serris, Seine-et-Marne, fin VII^e^-VIII^e^ siècle. Dessin F. Blaizot.*

52. Treffort 1993, p. 212-213.

53. Phénomène d'aspiration d'un os en arrière de la face postérieure du squelette lorsqu'il repose sur le dos (ou avant de la face antérieure du squelette lorsqu'il se présente sur le ventre, etc.).

rupture sont relevés exactement aux mêmes endroits sous le squelette. Les trois planches reposaient donc sur des « poutres » transversales, la première située probablement en partie sous et en amont de la tête, la deuxième directement en amont du bassin, et la dernière certainement bien en aval des pieds puisque ces derniers ne sont pas passés en arrière des jambes. Rien n'indique la présence d'une traverse en arrière des genoux.

La fosse possède un fond plat. Ce caractère et la récurrence d'anomalies taphonomiques de ce type sur plusieurs squelettes du site laissent envisager que la surélévation du plancher correspond à un dispositif précis et raisonné, c'est-à-dire au mode de construction du coffrage dont l'identité est attestée par la présence des blocs. Il est donc probable que ces tombes étaient assemblées selon un mode comparable à celui utilisé pour coffrer les chambres d'Oberflacht.

Dans le cas de la sépulture 824 du même site, une caisse rectangulaire, dont le fond est également constitué de trois planches juxtaposées, peut être mise en évidence (fig. 27). Les blocs de pierre situés contre les parois reposent en moyenne à 25 cm au-dessus du fond de la fosse et ont probablement servi à caler un couvercle débordant sur des banquettes. La planche centrale du plancher qui supportait le tronc et la majeure partie du bassin (il s'agit donc forcément de la plus large) paraît, comme dans l'exemple précédent, s'être un peu soulevée. Elle a ainsi permis à l'humérus et à la scapula gauches, en appui sur la planche latérale, d'effectuer un mouvement en amont et en arrière du tronc, et au bassin de se désolidariser des fémurs. Ces derniers, évacués sur les côtés, se sont éversés. Le thorax et le bassin participent ici au même mouvement, puisqu'ils présentent une légère déviation par rapport à l'axe médian du squelette, le côté droit se trouvant un peu décalé en aval du gauche. Une fracture du plancher, dans un second temps, est envisageable, l'ilium et l'ulna gauches affectant un pendage en amont de 6 cm. Sur l'axe transversal, la rupture majeure s'est produite sous le cou : le crâne a basculé en arrière et sur le côté droit avec l'ensemble des vertèbres cervicales, libérant un espace dans lequel se sont engouffrées la clavicule et les deux premières côtes droites, la scapula et la moitié proximale de l'humérus. L'effet d'effondrement est argumenté en outre par le pendage distal de 6 cm de l'humérus. Ce phénomène et le fait que le bloc crânio-facial soit resté en bon rapport avec les cinq premières cervicales et la mandibule montrent bien que ce sont des planches qui se sont effondrées. Dans ce cas, il est possible d'envisager au moins une traverse située sous le cou du sujet. Or, la fosse est affectée par un pendage concernant une longueur de 1,05 m sur l'axe longitudinal ; le fond de la fosse situé sous le crâne jusqu'au milieu des cuisses est plus profond de 7 cm que la deuxième partie de la fosse. Ainsi, la mise en

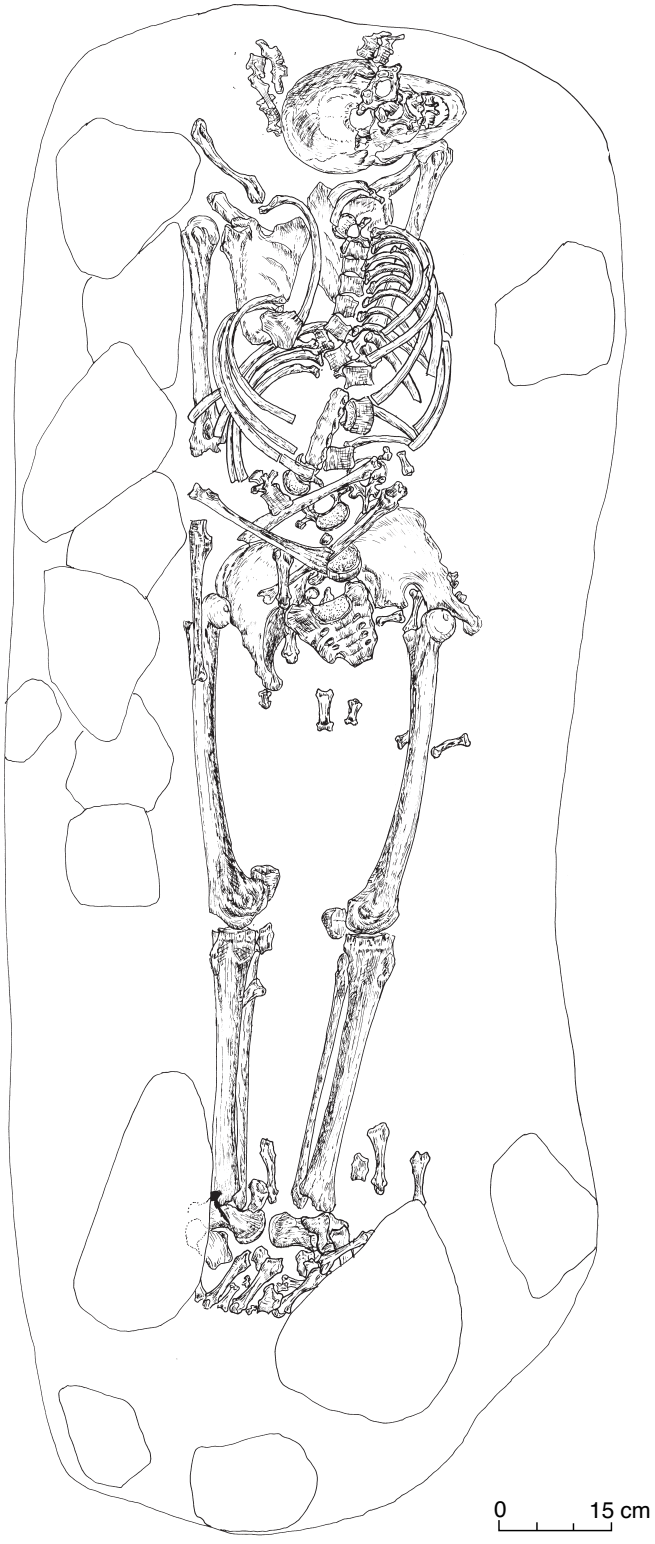

Fig. 27 *Sépulture SLR824, site des Ruelles, Serris, Seine-et-Marne, fin VII^e-VIII^e siècle. Dessin F. Blaizot.*

déséquilibre du fond est-elle véritablement due à la présence d'une traverse dans le tiers supérieur de la fosse ou bien est-elle causée par le fait que cette partie du plancher était maintenue en l'air, en équilibre ? La première proposition paraît plus probable, parce que la partie la plus lourde du corps se trouvait dans la moitié supérieure et parce que l'on n'observe aucun tassement vers l'amont ni aucune pièce osseuse de la moitié inférieure parmi les os de la partie supérieure. Cependant, on s'interroge sur la fonction de la traverse dans un cas comme celui-ci : s'agit-il d'un dispositif conçu dans la construction de la tombe ou d'un rattrapage de dernière minute ?

La même interrogation concerne la sépulture 867, évoquée plus haut, provenant également du site des Ruelles. Elle est caractérisée par des alignements latéraux de blocs de pierre et le fond de la fosse présente une espèce de cuvette centrale (fig. 28). L'analyse archéo-anthropologique[54] a permis de mettre en évidence un contenant de plan trapézoïdal d'une taille supérieure au corps. Le plancher, constitué de trois éléments parallèles, reposait sur le fond de la fosse aux deux extrémités et était maintenu au centre par une traverse passant sous l'abdomen de l'individu. Le pourrissement des planches en équilibre a occasionné des remaniements sur le squelette, caractérisés par des déplacements de lattes fracturées supportant des éléments en connexion anatomique. Dans cette sépulture, la nécessité d'une cale centrale a manifestement été dictée par la morphologie du sol d'inhumation, qui amorce une cuvette de 8 cm de profondeur dont les extrémités se trouvent respectivement à l'aplomb des thoraciques moyennes et des genoux du sujet. Si dans le cas des fosses à fond plat, la surélévation du plancher témoigne d'un dispositif raisonné prévu dans la conception du contenant, comment être certain, lorsque qu'elles présentent un pendage ou une cuvette, que la mise en place de traverses ne correspond pas à une simple solution technique ponctuelle ?

Notre embarras à restituer des dispositifs précis conduit à celle de définir les fonctions et les rôles de ces derniers dans leur état initial. Poser un cercueil monoxyle ou un cercueil cloué sur cales facilite son installation dans la fosse et permet en effet de récupérer les cordes. Placer une ou plusieurs cales sous le plancher d'un coffrage peut avoir pour objectif de le rééquilibrer dans la fosse ou bien peut correspondre à la construction du contenant. Il reste aussi délicat de différencier la forme préméditée de l'opportunisme que de mettre en parallèle des formes illustrées par l'iconographie ou la conservation des matériaux et les événements relatés par l'analyse taphonomique. Les deux difficultés sont, bien entendu, en grande partie liées.

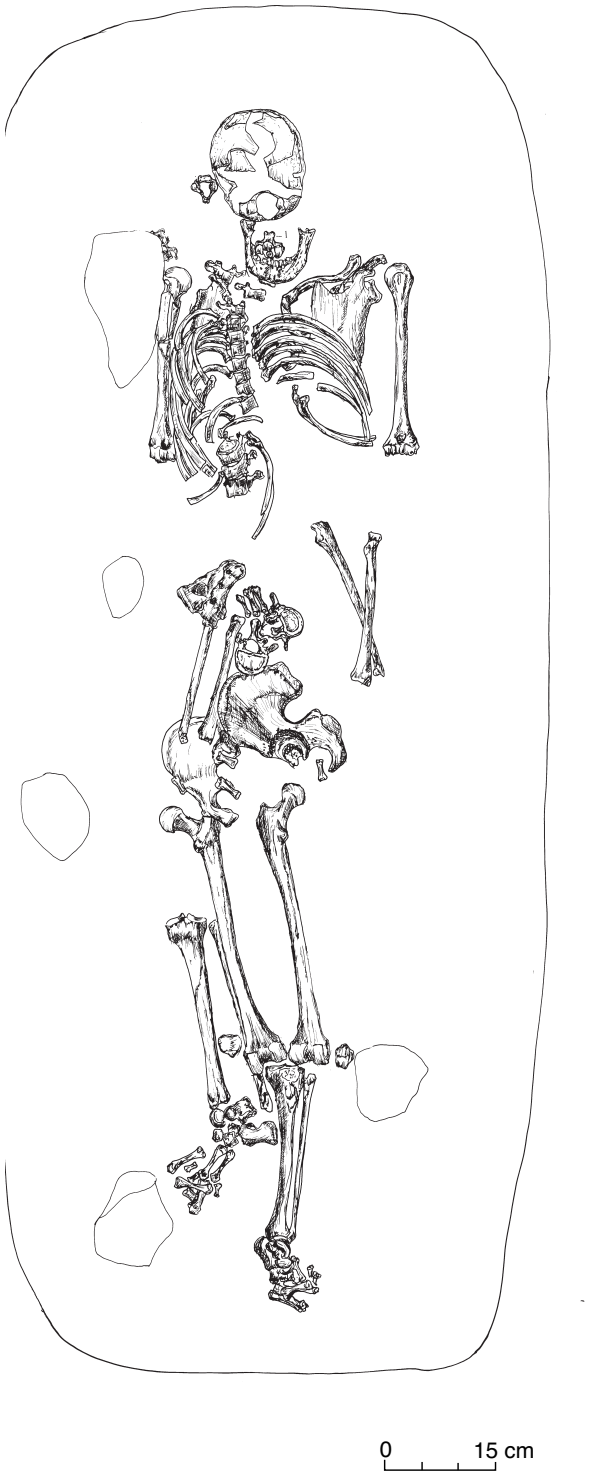

Fig. 28. *Sépulture SLR867, site des Ruelles, Serris, Seine-et-Marne, fin VII^e-VIII^e siècle de notre ère. Dessin F. Blaizot.*

54. BLAIZOT 1998.

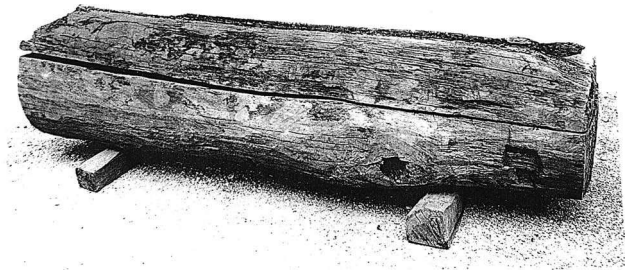

Fig. 29 *Monoxyle sur traverses de la tombe 160, Oberflacht, Wurtemberg, Allemagne,* SCHIEK *1992, fig. 17, p. 75.*

Le site d'Oberflacht fournit des exemples clairs de surélévation d'un contenant apporté, puisque les cercueils monoxyles reposaient sur deux poutres transversales (fig. 29). En revanche, les exemples archéo-anthropologiques à partir desquels il est possible de réaliser la démonstration d'un tel dispositif n'abondent pas.

Dans la sépulture de Nordhouse (Bas-Rhin, Alsace)[55], un hiatus de 25 cm scindant le corps à l'étage lombaire témoigne d'une fracture transversale du fond du cercueil monoxyle. Doit-on envisager un dispositif de surélévation du cercueil monoxyle à l'origine de la fracture ? Dans un cas comme celui de Nordhouse, la fracture est nette parce que le cercueil, initialement placé dans une chambre coffrée, bénéficiait d'un espace vide lui permettant de se séparer en deux après sa fracture. Lorsque le cercueil monoxyle se trouve dans une fosse comblée, les parties fracturées n'ont guère de possibilité de se déplacer, ni même partiellement, puisque le fond est constitué d'un seul et même élément.

Le squelette de la sépulture 26 du site des Ruelles possède plusieurs caractéristiques se rapportant à un dépôt en cercueil monoxyle (fig. 30). Les deux scapulas sont descendues et sont en contact par leur bord médial, tandis que la moitié distale des humérus, orientée vers l'axe médian, passe en arrière du tronc. Les fémurs ont subi une éversion et leurs extrémités proximales se sont rapprochées, de même que l'extrémité distale des tibias. Les trois éléments du bassin, disloqués, sont étagés et les os des pieds sont groupés. En outre, certains événements témoignent qu'un effondrement s'est produit sous la partie supérieure et centrale du squelette : le fait que le thorax soit ainsi descendu (les humérus, en bon rapport avec les avant-bras eux-mêmes en bon rapport avec les os des mains, sont en place) et que les os de la tête et du cou soient disloqués (le bloc crânio-facial repose sur la mandibule et les quatre premières cervicales, les trois suivantes sont groupées à la base du cou). De même, toutes

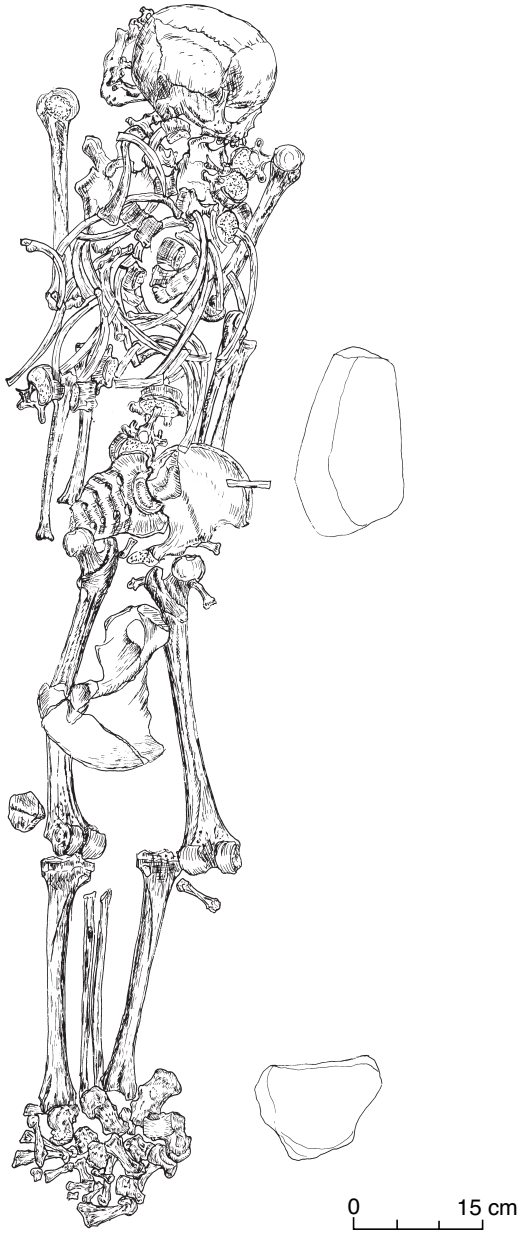

Fig. 30. *Sépulture SLR26, site des Ruelles, Serris, Seine-et-Marne, fin* VII^e^*-*VIII^e^ *siècle de notre ère. Dessin F. Blaizot.*

les vertèbres thoraciques sont disloquées, imbriquées dans les côtes et regroupées dans la moitié supérieure du tronc : un espace de 15 cm correspondant à l'étage moyen des thoraciques est exempt de vertèbres, tandis que des côtes supérieures sont passées à l'étage inférieur et vice-versa. Ces bouleversements traduisent une surélévation comprenant la tête et les épaules ; celle-ci concerne-t-elle le squelette dans

55. DUDAY *et al.* 1990, p. 18.

son cercueil, ou bien le cercueil dans la fosse ? Dans le deuxième cas, un dispositif de surélévation du contenant au-dessus du fond de la fosse peut être envisagé. Cependant, aucun argument ne permet de choisir entre ces deux hypothèses.

Dans les cas où des surélévations de planchers peuvent être mises en évidence mais qu'aucun indice de plots, traverses, etc. n'est présent, l'hypothèse de cercueils à pieds, même relativement bas, reste toujours possible. En effet, il n'est pas besoin d'envisager forcément quelque chose de très haut pour que certains mouvements puissent se produire dans le cas où, par exemple, une planche se soulève ; cinq centimètres peuvent suffire pour engager le membre supérieur en arrière du thorax… Toutefois, dans la mesure où des mouvements ne sont pas spécifiques d'un aménagement précis, rien ne pourra justifier l'hypothèse d'un cercueil sur pieds plutôt que celle d'un contenant sur traverses.

Ces exemples posent le problème de la définition des paramètres d'une typologie. Le type de tombe se définit-il, dans les premiers cas examinés, par le fait d'installer le plancher sur des traverses, ou bien de le construire à l'aide de trois planches juxtaposées ou chevillées, ou encore de donner au contenant une morphologie rectangulaire ou trapézoïdale en plan, ou enfin de le faire d'une taille plus ou moins adaptée au corps ? Dans le deuxième cas, est-ce l'emploi du cercueil monoxyle ou la manière d'installer ces cercueils dans les fosses, sur des traverses, ou bien latéralement calés par des blocs qui a été déterminant ? En outre, certaines caractéristiques ne vont apparaître que dans des situations particulières, comme le montre la tombe de Nordhouse précitée, dont le cercueil monoxyle se trouvait dans une chambre. Cela concerne également le nombre d'éléments dont est constitué le plancher, dont le mode de construction est révélé à partir du moment où il y a eu une mise en déséquilibre. Celle-ci se produit lorsqu'il repose sur des traverses, lorsque le fond de la fosse est irrégulier ou encore quand la terre s'est beaucoup ramollie au-dessous, qu'une planche s'est soulevée et qu'en même temps, une paroi s'est effondrée. Si aucune de ces situations n'est rencontrée, la mise en évidence du mode de constitution du plancher devient problématique. Par conséquent, si le groupe social a utilisé des contenants dont les planchers sont ainsi formés de plusieurs planches parallèles, plusieurs tombes partageant ce caractère ne pourront pas être associées et ce paramètre ne sera pas retenu comme l'une des constituantes de la typologie.

Dans le même ordre d'idées, les informations fournies par l'iconographie révèlent les limites de nos interprétations. Par exemple, Cécile Treffort évoque l'usage de nattes servant à la fois à enrouler le corps et à surélever la tête et les épaules[56], soit un dispositif utilisé à la fois pour contenir et arranger le corps. À la fouille d'une telle inhumation, l'archéo-anthropologie restituera un coussin céphalique en matériaux périssables, sur la base d'un bouleversement spécifique de la région de la tête et du cou (création d'un espace vide secondaire à ce niveau[57]). Dans un cas comme celui-ci, la typologie archéo-anthropologique et celle de la société en question se rencontrent à condition que la surélévation de la tête constitue le paramètre distinctif (chronologique ou social) de cette dernière, c'est-à-dire que toutes les nattes soient disposées de cette manière sous la tête. Si ce qui compte pour la société est la natte et que sa disposition varie selon les personnes qui se chargent du corps, il est peu probable que l'archéologie identifie toutes les sépultures correspondant à cette pratique, même sur une grosse série, parce que ces deux particularités (natte et tête surélevée) ne pourront pas être mises en relation[58].

DISCUSSION

La typologie comprend toutes les formes que revêt l'appareil funéraire. Or, dans une société, le choix d'une forme, d'un matériau et d'un mode de construction conjugue des contingences matérielles comme la disponibilité en matière première, des traditions, des technologies, des gestuelles et des fonctions. L'idée la plus répandue est qu'une tombe transcrit forcément une forme très codifiée propre à une population et qu'aucune divergence ne saurait être de mise. Il n'en va pas moins que les fouilles archéologiques nous révèlent des situations très contrastées au sein de mêmes groupes et que rares sont les ensembles funéraires dépourvus de quelques « déviants » interprétés selon les auteurs soit comme l'expression de la variabilité, soit comme celle d'identités socio-économiques supplémentaires. Des traditions, la charge affective, la disponibilité en matériaux, des contingences pratiques et des solutions opportunistes peuvent peser lourd sur le choix des codes. L'archéologie nous montre par ailleurs que le bricolage inventif n'est pas absent de la tombe ; par exemple, nombreuses sont les sépultures dans lesquelles un

56. Treffort 1993.

57. Duday 1995, p. 44-47.

58. Sachant qu'une natte a, théoriquement, moins d'incidence sur le squelette qu'un contenant de bois rigide en chêne, en sapin, etc., et que si les « coussins céphaliques » sont interprétés sur un petit nombre de sujets dans un ensemble funéraire, ils ne pourront entrer dans la typochronologie du site.

ou deux clous sont ponctuellement utilisés pour renforcer le contenant, comme l'illustre ici la sépulture 824 des Ruelles (au niveau de la cheville droite : fig. 27). Certaines différences d'ordre technique ne sont peut-être ainsi rien d'autre que des expressions multiples et ponctuelles d'un même objectif. Toute la difficulté, pour l'archéologue, est de faire la part entre l'anecdotique et l'essentiel, entre les divergences non significatives par rapport à la norme et les différentes facettes de signification et, par extension, entre les usages généraux et les mesures exceptionnelles. Ce n'est que par la répétition, au sein d'une même série, d'un ensemble d'anomalies de même type, que des dispositifs raisonnés peuvent être mis en évidence.

Il n'est pas question de voir dans ces réflexions l'aveu d'un ensemble d'impasses. Nos méthodes d'analyses restituent une forme en plan, une morphologie en coupe (fond plat ou concave), la taille d'un espace et, dans certains cas, un dispositif. C'est déjà beaucoup et certainement plus que ne permet l'analyse à l'aide des seuls éléments conservés de la sépulture (clous, pierres…) ou des caractéristiques de la fosse.

Simplement, l'indigence des références fait qu'il nous est difficile de légitimer toutes nos restitutions, même s'il n'y a pas, *a priori,* de technicité complexe dans l'idée d'une tombe. La question principale est de savoir s'il existe véritablement une adéquation entre les processus de nos analyses et les formes originelles que ces dernières nous évoquent, sachant que dans la mesure où nos constructions typologiques reflètent notre propre champ de références, leurs valeurs chronologique, sociale et culturelle ne reposent que sur deux hypothèses. La première suppose que les formes et les techniques constituent des processus temporels de différenciation et la deuxième accepte un consensus selon lequel nos mécanismes de représentation sont universels. Parce qu'aucun archéologue ne souscrit objectivement à ces deux hypothèses, même si elles lui servent de cadre théorique, et compte tenu des difficultés qui sont les siennes à identifier ce qui a un sens tant au niveau de la restitution des types que dans leur interprétation, on considérera que la typologie ne constitue qu'un mode de classement. La distance entre les typologies que nous construisons et celles qui ont été conceptualisées par la société « inhumante » peut alors être importante. À ce titre, la typologie ne fournit en aucun cas le sens des faits ni, *a fortiori,* l'explication des changements.

La problématique typochronologique porte en réalité un caractère contradictoire, puisqu'elle tente à la fois de définir des identités et d'appréhender les changements. À l'heure actuelle, certains éléments typologiques, pris isolément, apparaissent récurrents et pas toujours significatifs d'une unité chronologique ou culturelle. Contrairement à ce que les typochronologies plus globales[59] tentaient de démontrer, il n'apparaît aucun schéma d'évolution linéaire, mais tout un ensemble de discontinuités qui ponctuent l'unité typologique dans sa continuité. Nous avons en effet le sentiment que les différents types ont été mis en place très tôt et que les modes fluctuent selon les groupes, les sociétés et le temps. Or, comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, on ne peut déterminer si cette constatation est dictée ou non par l'imprécision de nos restitutions. Le fait est que l'on est confronté aujourd'hui à une immense richesse de formes virtuelles que l'on cherche à mettre en relation avec d'autres formes de changements et qu'en même temps, on bute sur l'essentiel, qui est de définir s'il existe, oui ou non, une conception spécifiquement préhistorique, protohistorique, antique ou médiévale de la sépulture. Dans la grande majorité des cas, nous sommes aujourd'hui dans l'incapacité de dater une sépulture isolée ; en réalité, la typochronologie, telle qu'elle est maîtrisée actuellement, n'a de valeur que sur la courte durée et au sein d'une série. En d'autres termes, un type de sépulture ne peut être situé en chronologie que s'il est associé à un ensemble simultané de tombes d'autres types.

Notre incapacité à définir des paramètres *a priori*, et même à partir de nos données factuelles, nécessite de mettre en relation les résultats archéo-anthropologiques avec les différentes données chronologiques dans chaque série. On ne saurait cependant dater l'identité typologique d'une tombe par le mobilier d'une autre de même type et ceci pour deux raisons. L'une se rapporte à l'ambivalence des données taphonomiques et l'autre est que les changements qui s'opèrent en contexte funéraire sont saltatoires et indépendants. Les données archéologiques et ethnologiques se rapportant à l'architecture et aux gestes funéraires montrent en effet que le postulat selon lequel les types de tombes évoluent parallèlement au reste des productions de la même société[60] doit être relativisé.

En réalité, nous sommes engagés dans deux impasses ; la première est de construire des modèles théoriques que guette un certain anachronisme, parce qu'en procédant, faute de références, de la seule analyse taphonomique, de quelques éléments architecturaux ponctuellement conservés et de trop rares exemples iconographiques voire ethnologiques, nos interprétations risquent d'être réalisées en dehors du champ techno-culturel dans lequel se place la structure étudiée. La

59. « Globales » car fondées sur une partie des caractéristiques de la tombe.

60. Cette idée, sous-jacente à de nombreux travaux, est la conséquence d'une conception évolutive monolithique. Dans l'interprétation que beaucoup d'archéologues réalisent des sociétés du passé, les divers changements typologiques sont le plus souvent replacés dans une conception évolutive ; aux changements technologiques est ainsi systématiquement rattachée une interprétation historique.

deuxième consiste à en rester aux grandes catégories, c'est-à-dire à des formes globalisantes qui portent en elles une dimension intemporelle (coffre, coffrage, sarcophage…), ce qui aboutit finalement à une conception quelque peu « uchronique » de la sépulture.

La nature de nos données et la pauvreté de nos modèles donnent ainsi naissance à un paradoxe évident, avec d'un côté la volonté de déterminer des changements, de reconnaître des évolutions et de l'autre, le péril d'aboutir à des restitutions fatalement fixistes, induites par les paramètres que nous retenons et qui ne constituent, somme toute, qu'une partie des éléments d'une technologie (ceux qui nous parviennent archéologiquement).

CONCLUSION

Les difficultés soulevées ici montrent que la priorité actuelle de l'anthropologie de terrain est de travailler sur les processus d'interprétation des sépultures et sur la définition des critères typologiques dans l'objectif de définir les usages à une période donnée et d'en apprécier la variabilité. Ce n'est qu'à ces conditions que les questions socio-culturelles (définition des groupes et de leur organisation) pourront être posées. L'archéologie funéraire doit ainsi se donner les moyens de constituer un corpus de référence des anomalies taphonomiques, établi dans des contextes connus, c'est-à-dire dans des cas où les architectures périssables sont conservées.

En l'état actuel de la recherche, il est urgent de considérer la typologie des sépultures comme une problématique à part entière de l'archéologie funéraire. Force est de constater, dans un ouvrage relativement récent où sont présentés des ensembles funéraires étudiés selon les principes de l'anthropologie de terrain[61], que les modes d'inhumation restitués par les archéo-anthropologues n'interviennent qu'en tant qu'éléments accessoires dans le discours[62], les types de tombe reconnus n'étant pas systématiquement confrontés aux phases chronologiques définies par le mobilier ou par la topographie. Les moyens doivent être donnés pour travailler sur de grosses séries dans l'objectif de constituer les typochronologies ; ils doivent comprendre des radiodatations, dont le recours reste à ce jour encore trop marginal. Cet objectif apparaît d'ailleurs essentiel sur les cimetières d'églises partiellement fouillés, où les tombes sont généralement en situation de chronologie relative.

61. DELESTRE et PÉRIN 1998.
62. BACH et BOURDARTCHOUK 1998, p. 213-232.

BIBLIOGRAPHIE

ALEXANDRE-BIDON D. et TREFFORT C.
1993, *À réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval.* Presses universitaires de Lyon, Lyon, 334 p.

ALEXANDRE-BIDON D.
1993, « Le corps et son linceul », dans ALEXANDRE-BIDON D. et TREFFORT C., 1993, p. 183-204.

ARIÈS P.
1977, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Âge à nos jours,* éd. du Seuil, Paris (coll. Points Histoire, 31), 237 p.

AUDOLLENT A.
1923, Les tombes gallo-romaines à inhumation des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* XIII, p. 276-328.

BACH S. et BOURDARTCHOUK J. -L.
1998, « La nécropole franque de l'Isle-Jourdain », dans DELESTRE et PÉRIN 1998, p. 213-250.

BECKER E.
2003, "The Battle for Enraged Hearts and Wary Minds", *The New York Times, Supplément au Monde,* dimanche 6-lundi 7 avril 2003, n° 18102, p. 1.

BLAIZOT F.
1998, « La reconnaissance des dispositifs en matière périssable et leur interprétation : exemples tardo-antique dans la Drôme et alto-médiéval en Seine-et-Marne », dans DIETRICH et VERTONGEN (éd.), 1998, p. 79-84.
1999, « L'ensemble funéraire tardo-antique de Porsuk : approche archéo-anthropologique (Ulukisla, Cappadoce méridionale, Turquie). Résultats préliminaires », *Anatolia Antiqua Eski Anadolu,* VII, p. 179-218.

BLAIZOT F., BONNET C., CASTEX D. et DUDAY H.
2001, « Trois cimetières ruraux de l'Antiquité tardive dans la moyenne vallée du Rhône. Les sites de Marennes Le Pillon (Rhône), Meyzieu Le Trillet (Rhône), Lapalud Les Girardes (Vaucluse) », *Gallia,* 58, 2001, p. 271-361.

BLAIZOT F. et MILCENT P.-Y.
2002, *L'ensemble funéraire Bronze final et La Tène A de Champ-Lamet à Pont du Château (Puy de Dôme)*, Société Préhistorique Française, Travaux 3, Paris, 164 p., 34 fig., 8 tabl., 47 pl.

BLAIZOT F., avec la contribution de SAVINO V.
2006. « Ensembles funéraires isolés dans la moyenne vallée du Rhône », dans MAUFRAS O. (éd.), *Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne et la basse vallée du Rhône (VII^e^-XV^e^ s.),* Documents d'Archéologie Française, DAF 98, Paris, p. 281-362.

BLAIZOT F., BAUDOUX E., THOMANN E., BOËS É., BOËS X., MACABÉO G. et FLOTTÉ P.
2005, « L'ensemble funéraire de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge de Sainte-Barbe à Strasbourg », *Revue Archéologique de l'Est,* n° 53, p. 85-188.

BOIRON M.
1993, « Les nécropoles des "Clavelles" et de "Saint-Martin" (Alpes de Haute-Provence, I^er^-VII^e^ siècles de notre ère) », dans FERDIÈRE A. (dir.), *Monde des morts et monde des vivants en Gaule romaine,* Actes du colloque de l'Association en Région Centre pour l'Histoire et l'Archéologie / Association d'Étude du Monde Rural Gallo-Romain, Orléans 7-9 février 1992, 6^e^ supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, Tours, p. 325-332.

BONNABEL L.
1998, « À propos des sépultures en contenant périssable à parois rigides sans indices primaires (planches, clous…) », dans DIETRICH et VERTONGEN (dir.) 1998, p. 73-77.

BONNABEL L. et KOEHLER A.
1998, « Archéologie, anthropologie de terrain et datation absolue : deux exemples d'application sur des cimetières champardennais du haut Moyen Âge », dans DELESTRE et PÉRIN 1998, p. 69-81.

CHARMASSON J. et LAMBERT G.
1978, « Rapport sur la découverte d'une nécropole de la fin de l'Empire romain à Sabran « Carme-les-Courèges », Rapport de fouilles, Service Régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon, dactyl.

CHAUVEAU C.
1998, « Un cimetière médiéval découvert sous le centre piétonnier de Quimper », *Le Monde,* 12 août 1999, p. 5.

COLARDELLE M.
1983, *Sépultures et traditions funéraires du V^e^ au VIII^e^ siècle ap. J-C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord,* Société Alpine de Documentation et de Recherche en Archéologie Historique, Grenoble, 464 p., 142 fig.

COLARDELLE M., DEMIANS D'ARCHIMBAUD G. et RAYNAUD C.,
1996, « Typo-chronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen Âge dans le sud-est de la Gaule », dans GALINIÉ et ZADORA-RIO (éd.) 1996, p. 279-303.

CRUBEZY É., DUDAY H. et JANIN T.
1992, « L'anthropologie de terrain : le particularisme égyptien », *Archéo-Nil, Bulletin de la société pour l'étude des cultures pharaoniques de la vallée du Nil,* 2, octobre, Le Caire, p. 21-30.

Delestre X. et Périn P. (dir.)
1998, *La datation des structures et des objets du haut Moyen Âge : méthodes et résultats,* Actes des Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne (Rouen, Musée des Antiquités de la Seine-Maritime, 4-6 février 1994), Saint-Germain-en-Laye, Musée des antiquités nationales, (Mémoires publiées par l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne VII), 269 p.

Devergie A.
1840, *Médecine légale théorique et pratique,* éd. Germer-Baillière, Paris, t. 1, 770 p.

Dietrich A., Vertongen S., (éd.).
1997 [ou 1998?], *Rencontre autour du cercueil, Actes de la Journée d'étude organisée par le GAAFIF et le SRA de Haute-Normandie, Paris le 28 janvier 1997,* publication Ministère de la Culture et Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, 99 p.

Duday H.
1978, « Archéologie funéraire et anthropologie », *Cahiers d'anthropologie de Paris,* p. 55-101.
1981, « La place de l'anthropologie dans l'étude des sépultures anciennes », *Cahiers d'anthropologie de Paris,* p. 27-42.
1986, « Contribution des observations ostéologiques à la chronologie interne des sépultures collectives », dans Duday H. et Masset C. (dir.), *Anthropologie physique et archéologie, méthodes d'étude des sépultures,* Actes du colloque de Toulouse 4, 5 et 6 novembre 1982, éd. du CNRS, Paris, p. 51-57.
1990, « Observations ostéologiques et décomposition du cadavre : sépultures en espace colmaté ou en espace vide ? » *Revue du Centre Archéologique de la France,* 19, 2, p. 193-196.
1992, « Matériaux pour tirer les enseignements de cette opération : quelques considérations d'éthique en archéologie funéraire, dans Boura F. (dir.), « Fouille archéologique d'une sépulture militaire de 1914 : la sépulture collective de Saint-Rémy-La-Calonne (Meuse) », *Les Nouvelles de l'Archéologie,* 48-49, été-automne 92, p. 29-30.
1995, « Anthropologie de terrain, archéologie de la mort », dans *La mort, passé, présent, conditionnel,* colloque de La Roche-sur-Yon, 18-24 juin 1994, édition du groupe vendéen d'études préhistoriques, La Roche-sur-Yon, p. 33-58.
2005 a, « L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort », dans Dutour O., Hublin J.-J. et Vandermeersch B. (dir.), *Objets et méthodes en paléoanthropologie*, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Orientations et méthodes n° 7, Paris, p. 153-217.
2005 b, *Lezioni di archeotanatologia, archeologia funeraria e antropologia di campo,* Soprintendenza Archeologica di Roma, École Française de Rome, École Pratique des Hautes Études, Rome, presses de l'Institut d'Art Graphique Mengarelli, 230 p., 143 fig.

Duday H., Lambach F. et Plouin S.
1990, « Contribution de l'anthropologie de terrain à l'interprétation architecturale d'un ensemble funéraire », *Les nouvelles de l'archéologie,* 40, Errance, Paris, p. 15-18.

Durand M.
1988, *Archéologie du cimetière médiéval au sud-est de l'Oise, relations avec l'habitat et évolution des rites et des pratiques funéraires du VI^e^ au XV^e^ s.*, Revue Archéologique de Picardie, numéro spécial, 275 p.

Galinié H. et Zadora-Rio É. (éd.)
1996, *Archéologie du cimetière chrétien*, Actes du 2^e^ colloque Actes du 2^e^ colloque ARCHEA, Orléans, 29 septembre-1^er^ octobre 1994, 11^e^ supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, Tours, 310 p.

Garland A.-N. et Janaway R.-C.
1989, « The taphonomy of inhumation burials », dans Roberts A., Lee F. et Bintliff J., *Burial Archaeology, Current research methods and developments,* BAR Bristish Series 211, Londres, p. 15-37.

Gaultier M.
1998, « Le site du haut Moyen Âge des "Grands Brelay" à Déols (Indre) », dans Dietrich et Vertongen (dir.) 1998, p. 57-62.

Grimal J. et Cassefières R.
1987, « La nécropole de Fontlongue à Vias (Hérault) », dans Raynaud C. (dir.), *Nécropoles languedociennes de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge,* Archéologie en Languedoc, 4, Revue trimestrielle de la fédération archéologique de l'Hérault, Lattes, p. 143-146.

Herzog H. et Koller J.
1997, *Die Alamannen*, Catalogue d'exposition, Theiss, Stuttgart, 528 p.

Jensen J.
1998, *Manden i kisten. Hvad bronzealderens gravhøje gemte,* Gyldendal, Nordisk Forlag A/S, Copenhague, 208 p.

Knüsel C.-J., Janaway R.-C. et King S.-E.
1996, « Death, Decay, and Ritual Reconstruction : Archaeological Evidence of Cadaveric Spasm », *Oxford Journal of Archaeology,* vol. 15, n° 2, Oxford, p. 121-128.

Lörcher M.
1999, « Der äussere St. Johann-Gottesacker zu Basel. Frauenbestattungen erzählen », dans *Archäologische Bodenforschung des Kantons Basel-Stadt,* Jahresbericht, 1999, p. 147-213.

Manniez Y.
1994, « La nécropole médiévale de l'Esperelle à Roquemaure (Gard) », *Archéologie du Midi Médiéval,* XII, p. 181-188.

Mant A.-K.
1987, « Knowledge acquired from Post-War Exhumations », dans Boddington A., Garland A.-N., Janaway R.-C., *Death, Decay and Reconstruction, Approaches to Archaeology and Forensic Science,* Manchester University Press, p. 65-78.

Maureille B., Castex D., Depierre G. et Bar D.
1995, « Les crânes déformés de Saint-Étienne (Beaune, Côte-d'Or, V^e^-VI^e^ siècles), données

archéologiques et anthropologiques », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris,* 7, 1-2, p. 49-68.

MAUREILLE B. et SELLIER P.
1996, « Dislocation en ordre paradoxal, momification et décomposition : observations et hypothèses », dans CASTEX D., COURTAUD, SELLIER P., DUDAY H. et BRUZEK J., *Les ensembles funéraires : du terrain à l'interprétation,* actes du colloque du GDR Méthodes d'étude des sépultures, Gujan-Mestras 27-29 septembre 1995, Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, 8, 3-4, p. 313-328.

MEYER O.
1993, « Un coffre carolingien », dans *L'Île-de-France de Clovis à Hugues Capet du Ve siècle au Xe siècle,* Musée Archéologique Départemental du Val-d'Oise, Service Régional de l'Archéologie d'Île-de-France, Valhermeil éd., Paris, p. 245-248.

ORFILA M. et LESUEUR O.
1831, *Traité des exhumations juridiques et considérations sur les changements physiques qu'éprouvent les cadavres en se pourrissant dans la terre, dans l'eau, dans les fosses d'aisance et dans le fumier,* Béchet Jeune, Paris, 2 t., 388 et 387 p.

PAULSEN P.
1992, *Das Gräberfeld der Merowingerzeit bei Oberflacht, die Holzfunde und ihre Kulturgeschichtliche Bedeutung,* Landesdenkmalamt Baden-Württemberg, Stuttgart, Theiss, 164 p., 135 fig.

PÉTREQUIN P., PÉTREQUIN A.-M., CASTEL B., CHABOEUF M., CHAIX L., FOURNIER G., GAILLARD DE SÉMAINVILLE H., LUNDSTRÖMS-BUDAIS K., MONNIER J.-L., AUDOUZE J.-L., PARISOT J.-P. et REYNAUD C.
1981, « Le site funéraire de Soyria à Clairvaux-les-Lacs (Jura) », *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est,* XXXI, 3-4, p. 157-230.

PILET C.
1996, « Chrono-typologie des tombes de Normandie », dans GALINIÉ et ZADORA-RIO 1996, p. 251-256.

PRIETO J. L.
2004, « Interpretation of Postmortem Change in Cadavers in Spain », *Journal of Forensic Science,* sept. 2004, vol. 49, n° 5, p. 1-6.

PRIGENT D. et HUNOT J.-L.
1996, *La mort : voyage au pays des vivants. Pratiques funéraires en Anjou,* édition Anjou du Service Archéologique Départemental, Angers, 151 p.

PROHASKA-GROSS C.
1992, « Der Spitalfriedhof », dans LUTZ D. (éd.), *Vor dem grossen Brand, Archäologie zu Füssen des Heidelberger Schlosses,* catalogue d'exposition du Landesdenkmalamtes Baden Württemberg 10 avril-19 juillet 1992, Archäologische Denkmalpflege, Stuttgart, p. 27-33.

RAYNAUD C.
1985, « La nécropole des Horts, VIe-VIIe siècles », Fouille de sauvetage urgent, avril, juillet, août 1985. Rapport de fouilles, Service Régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon, 52 p.
1987, « Typologie des sépultures et problèmes de datation, l'apport des fouilles de Lunel-Viel (Hérault) », dans RAYNAUD C. (dir.) 1987, p. 121-127.

RAYNAUD C. (dir.)
1987, *Nécropoles languedociennes de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge,* Archéologie en Languedoc, 4, Revue trimestrielle de la fédération archéologique de l'Hérault, Lattes, 200 p.

REEVE J. et ADAMS M.
1993, *Across the Styx. The Spitafield Project, Vol. 1, the Archaeology,* CBA Research Report 85, Council for British Archaeology, Londres, 170 p.

RODRIGUEZ W.-C., ILL PH.-D. et BASS M.
1985, « Decomposition of Buried Bodies and Methods that May Aid in Their Location », *Journal of Forensic Sciences,* vol. 30, n° 3, p. 836-852.

SCHIEK S., avec la collaboration de FILZER P., HUNDT H.-J., ZAUNER F.
1992, *Das Gräberfeld der Merowingerzeit bei Oberflacht, Katalog der Grabfunde,* Landesdenkmalamt Baden-Württemberg, Stuttgart, Theiss, 166 p., 63 fig., 113 pl.

SELLIER P.
1990, « Anthropologie de terrain et gestes funéraires : le cimetière néolithique de Mehrgarh (Pakistan) », dans MASSET C. et SELLIER P. (dir.), « La paléoanthropologie funéraire », *Les Nouvelles de l'Archéologie,* 40, p. 19-21.

SOMMER C.-S.
1996, « Ein neues alamannisches Gräberfeld in Villingendorf, Kreis Rottweil », *Archäologische Ausgrabungen in Baden-Württemberg,* p. 221-223.

TREFFORT C.
1993, « Les meubles de la mort : lit funéraire, cercueil et natte de paille », dans ALEXANDRE-BIDON et TREFFORT 1993, p. 207-221.

TRONCIN P.
1997 [ou 1987?], « Les tombes anthropomorphes du Ve au XVe siècle dans le Midi de la France », dans RAYNAUD C. (dir.) 1987, p. 157-190.